
**MIGRATIONS DE PECHE : MORPHOLOGIE ET PLACE
DANS LES SYSTEMES D'ACTIVITE**

Claude FAY

A la différence des autres interventions et de façon complémentaire à celles-ci, nous ne parlerons ici que des pratiques de pêche propres aux Bozo, Somono et Sorko du Delta Central.

Ces ethnies ne sont pas seules à pêcher : Les agriculteurs Bambara, Marka, Rimaïbé ont toujours pêché à des moments précis du cycle et en des milieux déterminés. Ces ethnies ne font pas que pêcher, la plupart de leurs membres (environ 40% des ménages temporaires et 70% des ménages permanents) cultivent. Mais, traditionnellement et dans le cadre d'une différenciation ethnico-professionnelle, historique dans le Delta, la pêche était la pratique productive centrale des Bozo et Somono alors qu'elle n'était qu'une pratique soit secondaire soit résiduelle pour les autres groupes. Examinons la situation actuelle au vu de quelques résultats de l'enquête préliminaire.

1 / INTRODUCTION : PECHEURS, ETHNIES

11 / PECHE ET "ETHNIES PECHEUR"

Les ménages enquêtés sont au nombre de 1563¹, dont 1024 "ménages permanents" (enquêtés sur leur lieu de résidence habituelle village ou campement permanent) et 539 "ménages temporaires" (ménages en migration saisonnière de pêche enquêtés sur leur lieu provisoire de fixation). Parmi les ménages permanents, 327 (soit 32%) déclarent avoir envoyé une partie de leurs membres en migration de pêche.

Les Bozo-Somono² comptent au total

1134 ménages, soit 70% des ménages pêcheurs, contre 27% pour les autres groupes ethniques. Ils ne représentent que deux tiers environ des ménages permanents (62% : 637 ménages) mais forment 85% des ménages permanents ayant envoyé des membres en migration de pêche. Enfin, la quasi totalité des ménages temporaires (92% : 497 ménages) sont Bozo ou Somono. Ces ménages temporaires sont pour la plupart des ménages complets en migration (voire infra) et ne se recourent pas avec les ménages recensés comme permanents (Tab. 1).

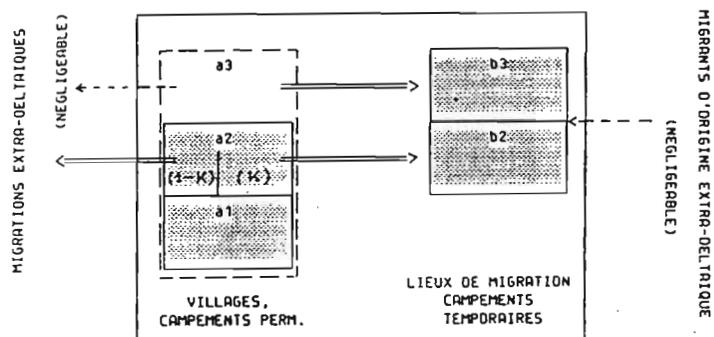
Sur l'ensemble des ménages pêcheurs, permanents et temporaires, on trouve 1105 ménages (70%) qui déclarent la pêche comme activité principale. 95% de ces ménages sont Bozo ou Somono. Corrélativement, 93% des ménages Bozo-Somono pratiquent la pêche en activité principale contre 12% (50 ménages) pour les autres ménages pêcheurs.

Si les ménages des autres ethnies sont parfois bien équipés en engins de pêche (parmi les ménages temporaires par exemple, 12% de ceux-ci ont des sennes contre 10% chez les Bozo, 66% ont des filets maillants), ils le restent moins en moyenne que les ménages "ethnie-pêcheur". Si l'on considère la répartition par ethnie des ménages possédant les différents engins, on remarque que les Bozo-Somono représentent :

85% des ménages possédant une senne,
88% des ménages possédant des filets maillants,
93% des ménages possédant des diénés,
90% des ménages possédant des palanques,
91% des ménages possédant des éper-viers,

ESTIMATION REDRESSEE DE L'IMPORTANCE DE LA MIGRATION SAISONNIERE

Les migrations de pêche saisonnières intra-deltaïques constituant un phénomène essentiel de la vie des sociétés de pêcheurs (cf. texte ci-contre), il est nécessaire de chiffrer leur importance de la façon la plus exacte possible, c'est-à-dire avec redressement (cf. chapitre 3). Une estimation exige en premier lieu une définition claire des différentes catégories de ménages vis-à-vis de la migration. On adoptera le modèle suivant :



- Situation des ménages en étiage au premier passage de l'enquête
 situation théorique des ménages en septembre (hors période migratoire).
- a_1 : ménages totalement sédentaires b_1 : ménages migrants n'ayant pas laissé de membres adultes au village.
 a_2 : ménages envoyant une fraction des adultes en migration de pêche. Une proportion K les envoie dans le Delta, $(1-K)$ hors du Delta. b_2 : ménages migrants ayant laissé des membres adultes au village.

Si l'on néglige d'une part les migrants d'origine extra-deltaïque ((2)) et d'autre part la migration saisonnière des ménages entiers hors du Delta (phénomène exceptionnel ou inexistant), alors on a les égalités théoriques suivantes :

$$a_2 = b_2 \quad (1)$$

$$K \cdot a_2 = b_3 \quad (2)$$

et on peut définir ainsi la proportion de ménages concernés par la migration saisonnière intra-deltaïque :

$$P = \frac{K \cdot a_2 + a_2}{a_1 + a_2 + a_3} \quad (3)$$

En utilisant l'égalité (1) dans l'équation (3) on peut estimer P par :

$$(P)_1 = \frac{K \cdot a_2 + a_2}{a_1 + a_2 + a_3}$$

et en utilisant l'égalité (2), on donnera une seconde estimation de P :

$$(P)_2 = \frac{b_2 + b_3}{a_1 + a_2 + a_3}$$

Voici les applications numériques à partir des chiffres redressés issus du premier passage de l'enquête :

	Ensemble des ethnies	Bozo-Somono et Sorko
a_1	10935	9092
a_2	3793	3054
K	= 0.56	
b_2	1427	1313
b_3	3982	3666
$(P)_1$	22.9%	34%
$(P)_2$	20.3%	31.5%
	soit 5500 à 6000 ménages	soit plus de 5000 ménages

90% des ménages possédant des filets triangulaires,
93% des ménages possédant des durankoros,
91% des ménages possédant des papolos,
alors qu'ils ne représentent que 72% des ménages enquêtés.

Les ménages "ethnie-pêcheur" conservent donc la place centrale dans l'activité de pêche et des pratiques originales de celles-ci. L'étude des conditions de cette activité et de son articulation avec d'autres types de production, des stratégies socio-économiques repérables, implique donc de les distinguer.

* 99% des ménages permanents d'autres ethnies pratiquent actuellement l'agriculture et 96% depuis toujours contre respectivement 70% et 60% pour les Bozo-Somono, dont par ailleurs 10% ont commencé à cultiver depuis 1972 et 12% ont cessé de cultiver depuis la sécheresse (1% et 0% respectivement pour les autres ethnies). On parlera, pour les désigner "d'anciens cultivateurs" et de "nouveaux cultivateurs". Ceux qui cultivent depuis toujours seront désignés comme "cultivateurs traditionnels".

* Une différence sensible affecte également les milieux de pêche puisque 55% des ménages permanents Bozo-Somono^a sont installés au bord d'un bief permanent contre 22% des ménages autres.

* La distribution des ménages pêcheurs telle qu'elle relève de la stratification de l'enquête est très différente selon les ethnies. 61% des ménages Bozo-Somono recensés se situent dans la zone amont, celle de Mopti et celle des lacs (contre 31% pour les ménages "autres"); inversement, 38% des ménages "autres" sont recensés dans les zones aval et Nord (contre 8% pour les ménages Bozo-Somono)(tableau 2).

Si l'on considère maintenant la répartition ethnique des ménages-

pêcheurs par zone, on vérifie la différence d'implantation des Bozo-Somono et des autres pêcheurs. Trois ensembles discrets apparaissent :

- Dans les zones amont; Mopti, Diaka, Plaine centrale et lacs^b, les ménages Bozo et Somono représentent entre 70 et 85% des effectifs globaux contre environ 15 à 30% de pêcheurs "autres". Dans le même ensemble de strates, la proportion de villages enquêtés ne comportant que des Bozo-Somono est la plus forte (30 à 45%)^c, la proportion d'agglomération, ne comportant aucun ménage Bozo-Somono, est faible (0 à 20%)^d sauf dans le cas de la Plaine centrale du fait d'une forte présence de villages rimaïbé pêchant en étiage (voir tableau 3).

- Dans les zones aval et Nord, les ménages Bozo-Somono représentent entre 20 et 35% seulement des effectifs globaux, contre environ 65 à 80% de ménages pêcheurs "autres". La proportion de villages enquêtés ne comportant aucun Bozo-Somono est très forte (50 à 65%) et aucune agglomération purement Bozo-Somono n'apparaît.

- La zone de Djenné enfin offre une image spécifique avec une ventilation égale des ménages Bozo-Somono et autres (50/50) le plus fort taux de villages "mixtes" (84%), une très faible proportion de villages ne comportant que des ménages Bozo-Somono ou au contraire n'en comportant pas. On repère ici la complémentarité Bozo-Somono/Marka articulant dans des villages communs des spécialités ethnico-professionnelles "ouvertes" et déjà connue dans la littérature concernant le Delta.

Tout cela justifie l'intérêt d'analyser ici de façon séparée les pratiques des "ethnies-pêcheurs" en rapport avec une pratique de la pêche originale (intensité, continuité, migration), une articulation particulière pêche-agriculture, une implantation spécifique. On vient de voir en effet que limiter l'analyse aux ménages Bozo-Somono la situe en

même temps, de fait, dans le cadre du "Delta Central" au sens géographique restreint (entre Ké-Macina, Djenné et le lac Débo). Les zones aval et Nord seront principalement prises en compte à titre de zones d'accueil pour les migrants.

12 / OBJET DE L'ETUDE

Délimitons clairement l'objet de cette étude. D'autres textes analysent la création de richesses, les modes de pêche, l'accès au crédit. Ces thèmes ne seront donc évoqués ici que marginalement. Il s'agit de faire la description de détail des migrations de pêche, de mettre en valeur les corrélations avec les facteurs pouvant la conditionner : zones de résidence ou d'origine, types de familles et d'unités de production, types d'activités économiques coexistantes (cultures, commerce,...). L'analyse sera d'abord centrée sur le phénomène migratoire.

On fera ensuite quelques suggestions sur les modes d'articulation entre activités économiques pour différents types de ménages, et sur des "comportements" économiques pouvant se traduire par une mobilité spatiale ou professionnelle au sens large (anciens agriculteurs, nouveaux agriculteurs, anciens pêcheurs, ...). Nous tenterons de repérer les indices d'une dynamique des comportements en temps de crise et les conditions de différenciation de ces comportements selon les groupes.

Comme on ne peut reprendre à cette fin les résultats des autres études ce repérage se fera en grande partie de façon formelle. L'étude du contenu de l'investissement dans la pêche (frais d'équipement, crédits) par exemple, ou de l'intensité réelle de l'exploitation agricole, fait l'objet d'autres études et fera surtout l'objet de recherches approfondies de sociologie et d'anthropologie économique sur le terrain.

On se souviendra de ces réserves en lisant ce qui suit. Lorsque nous

écrivons par exemple que la variable ethnique ne semble pas déterminante dans l'articulation générale entre pêche et agriculture c'est en se situant d'une part dans l'ensemble Bozo-Somono⁷. Cela n'empêche pas d'autre part qu'on puisse penser que l'exploitation agricole Somono, dans certaines zones au moins soit plus intense. Mais cela signifie que la variable ethnique semble peu pertinente, en regard d'autres, dans la modulation, en état de crise, des pratiques liées aux deux secteurs.

2 / MIGRATIONS DE PECHE : MENAGES TEMPORAIRES OU MIGRANTS.

21 / AMPLEUR DU PHENOMENE MIGRATOIRE

On ne possède ici que les résultats du dépouillement du premier passage de l'enquête cadre (fin avril à fin juin environ). Il en découle certaines réserves concernant l'analyse des migrations de pêche. Au vu des missions antérieures dans le Delta, on peut en effet distinguer trois grands types de migration (distinction idéale, des ménages concrets pouvant cumuler les trois).

* Les migrations de saison froide, axées autour de la pêche des plaines inondées et de la chasse aux tinénis dans les fleuves. Une assez grande concentration de migrants se repère alors dans les pourtours du Diaka moyen et supérieur notamment, le "Macina" au sens Bozo. L'analyse du deuxième passage en donnera plus tard la mesure.

* Des migrations de deuxième moitié de décrue et d'étiage, principalement centrées sur la zone lacustre le fleuve proche en amont, les bras aval et les lacs comme le Korientzé.

Parmi les grands migrants du sud (Ké-Macina, Diafarabé, Dia-Bozo, Nouhoum-Bozo, etc.), certains articulent le second type de migration sur le premier, effectuant alors un

trajet circulaire (Niger, Diaka, Zone lacustre, Niger) qui les ramène dans leurs villages en début de crue pour beaucoup, dès le mois d'avril pour d'autres. Mais certains ne se livrent qu'à une migration de saison froide (une partie de Diafarabé par exemple). D'autres migrants ne partent qu'en milieu ou en fin de décrue après les récoltes.

* Des migrations d'étiage, liées aux pêches collectives des fleuves et des mares, comptent comme acteurs aussi bien des "grands migrants" qui s'y livrent sur leurs lieux de nomadisation qu'une multiplicité de ménages effectuant des micro-migrations dans une zone géographique restreinte, pour le temps de ces pêches collectives. Beaucoup de ménages d'ailleurs, dans certaines zones, s'installent pendant plusieurs mois dans des campements d'étiage jouxtant les fleuves bien avant les pêches collectives.

Etant donnée les dates de passage de l'enquête :

- ne sont pas recensés comme migrants (ni comme ménages permanents envoyant en migration, la question visant l'absence actuelle de membres du ménage partis en migration) les ménages n'ayant effectué qu'une migration de saison froide. Il en va de même pour ceux qui ont déjà mis fin à leur séquence migratoire ou qui l'ont poursuivie ailleurs que dans le Delta (Sélingué par exemple).

- Il y a, du point de vue du cycle annuel de pêche, sur-représentation de la zone lacustre (plus de 50% des ménages temporaires enquêtés) et sous-représentation de la zone Diaka (6% seulement).

- Il y a en général sur-représentation, toujours du point de vue du cycle annuel des "petits migrants" (ménages temporaires enquêtés dans leur arrondissement ou dans leur cercle d'origine: 60% des ménages temporaires). Ceci est dû, d'une part

à la multiplicité des micro-migrations liées aux pêches collectives, d'autre part à la multiplication, à l'étiage et dans certaines zones, des campements temporaires établis par les autochtones, sur le fleuve et à proximité de leur village. Par exemple, dans la zone Diaka, 70% des ménages temporaires sont issus du même arrondissement que celui où ils pêchent, 83% d'entre eux sont originaires des trois seuls arrondissements de Tenenkoucentral, Jonjori et Toggueré-Kumbé. Par exemple aussi, 90% des ménages temporaires de la zone amont sont originaires des arrondissements de Ké-Macina, Diafarabé ou Kouakourou et près de 70% des ménages temporaires de la zone de Djenné sont originaires des arrondissements de Djenné et de Sofara.

Notons à ce propos qu'il n'y a pas corrélation systématique entre "grande" et "petite" migration (migrant enquêté plus ou moins loin de son village d'origine) et "longue" ou "courte" migration (migrant déclarant être absent de son village d'origine plus ou moins longtemps). Un "long migrant" peut être recensé dans son arrondissement d'origine, soit qu'il ne l'ait pas quitté, soit qu'il y soit revenu camper pour l'étiage. Par exemple, plus de 40% de ménages temporaires de la zone amont migrent plus de neuf mois et presque 70% plus de sept mois alors que 70% sont enquêtés dans leur cercle d'origine (60% dans leur arrondissement d'origine). Dans ce qui suit, on parlera respectivement de :

(G. M.) - Grands migrants : recensés dans un autre cercle que leur cercle d'origine.

(M. M.) - Moyens migrants : recensés dans leur cercle d'origine mais dans un autre arrondissement.

(P. M.) - Petits migrants : recensés dans leur arrondissement d'origine.

(L. M., C. M.) - Longs et courts migrants : absents plus ou moins longtemps (en cumulant le temps déjà

passé en migration et le temps supplémentaire prévu).

Migrants "fixés" ou semi-sédentaires : il s'agit des ménages temporaires qui déclarent un temps total de migration supérieur à un an. On peut les considérer comme s'étant en fait fixé sur leur lieu de migration, même s'ils rendent des visites espacées à leur village d'origine.

Ces réserves posées et avant d'examiner la répartition migrante dans le Delta, précisons l'ampleur du phénomène migratoire. Les informations sur les migrations de pêche proviennent de deux sources : d'une part celles données directement par les ménages temporaires, d'autre part celles données par les ménages

permanents sur leurs envois de migrants. Ces deux sources ne se recoupent que très partiellement. En effet :

- sur 539 ménages temporaires, 431 (soit 80%) déclarent migrer avec leur chef de ménage du village d'origine et n'ont pratiquement laissé aucun adulte au village d'origine (83% n'en ont laissé aucun). Ces ménages "complets" semblent donc indépendants des migrants revendiqués (envoyés) par les ménages permanents enquêtés. Symétriquement, seulement 4% des ménages permanents déclarent leur chef absent pour migration de pêche. La taille moyenne des ménages temporaires n'est d'ailleurs pas très sensiblement inférieure à celle des ménages permanents (Tableau ci-dessous)

	Nombre	0 Homme marié	1 Homme marié	2 Hommes mariés	3 Hommes mariés
M. perm.	637	4%	54%	24%	18%
M. temp.	539	5%	69%	19%	8%

- Parmi les ménages permanents, 184 ménages (29% déclarent avoir envoyé des membres en migration de pêche.

- Si l'on ramène ces chiffres à l'échantillon global, on trouve donc, selon le mode de calcul^a, entre 46% et 52% de ménages intéressés par la migration dont 30 à 37% sont des ménages au complet en migration. (voir encadré page 2)

- Si l'on considère que près de 70% de ménages migrants migrent pendant plus de 6 mois et 40% pendant plus de 8 mois et que les ménages temporaires représentent respectivement, par rapport à l'équipement global dans le Delta (toutes ethnies confondues) :

- 55% des ménages possédant une senne
- 38% des ménages possédant des filets maillants
- 46% des ménages possédant des

diénés
- 38% des ménages possédant des palanques (sont donc plus équipés que l'ensemble des ménages permanents, en moyenne).

On conçoit que la migration de pêche reste un phénomène essentiel tant du point de vue de l'organisation socio-économique des pêcheurs que de celui de l'exploitation du fleuve.

Rapportés aux ménages permanents Bozo-Somono, les ménages temporaires forment environ 45% de la population de pêcheurs. On distingue nettement trois types de zones d'accueil du point de vue

- du rapport entre MT et MP présents
- du type de ménages temporaires (grandeur et longueur de la migration)(pour tout ce qui suit tab. 4).

22 / IMPLANTATION DES MIGRANTS

Tableau des ménages permanents et ménages temporaires bozo/Somono :
répartition par strate. 9

IMPLANTAT DES MIGRANTS	TOTAL MENAGES	MENAGES PERMANT	MENAGE TEMPOR	MENAGE GRANDS MIGRANTS	% de MENAGES TEMPORAIRES p/r L'ENSEMBLE
Total	1176	637	539	41%	46% (34)
Amont	196	158	38	26%	19% (17)
Djenneri	83	71	12	17%	15% (08)
Mopti	229	146	83	29%	36% (29)
Diaka	79	49	30	7%	38% (29)
Centre	129	77	52	52%	40% (35)
Lacs	362	84	278	43%	77% (70)
Aval	76	31	45	82%	59% (35)
Nord	22	21	1	0%	5% (01)

* Les zones amont et Djenneri sont caractérisées par une faible proportion de ménages migrants (15 à 20%). Ces ménages sont principalement constitués de petits et moyens migrants. Dans la zone amont, les chiffres font apparaître 26% de grands migrants, du fait du découpage administratif des cercles (Ké-Macina, Djenné, Tenenkou), mais 60% des migrants sont originaires de leur arrondissement d'accueil, 70% de leur cercle d'accueil et 90% sont originaires d'un des trois arrondissements de Ké-Macina, Diafarabé et Kouakourou (voir tableau 4). Dans la zone Djenné, qui ne compte que 12 ménages temporaires, 8 sont originaires de l'un des deux arrondissements de Djenné et Sofara, 10 du cercle d'accueil.

On peut ajouter à cet ensemble la zone du Diaka malgré ses 38% de migrants qui tiennent à la forte installation de campements de décrue/étiage autochtones. Mais 70% des migrants sont originaires de leur arrondissement d'accueil, 83% des arrondissements de Tenenkou, Jonjori ou Togguerre-Kumbé, 93% du cercle d'accueil.

* La zone de Mopti présente une forte

proportion de petits et moyens migrants (70% dont 60% originaires des arrondissements de Mopti et Konna), liée aux pêches collectives et au regroupement sur le fleuve (20% de migrants de moins de 3 mois). Mais les grands migrants sont nombreux (29%) venus principalement des trois arrondissements d'amont (Kouakourou, Ké-Macina et Diafarabé). Les limites Nord de la zone proche des lacs sont de nature à accentuer le phénomène.

* La plaine centrale, la zone lacustre, le Niger aval où la proportion de ménages temporaires est la plus forte et qui compte le maximum de grands migrants.

Le taux de migrants est le plus fort dans les lacs et en aval (60 à 80%). Dans les lacs et la plaine centrale, les migrants locaux en campement d'étiage voisinent avec les grands migrants venus principalement d'amont pour la plaine centrale, d'amont et des arrondissements de Mopti-Konna pour les lacs.

Sur le Niger aval, quelques rares ménages en campement dans leur arrondissement co-existent avec 80% de grands migrants dont les 3/5^è environ viennent des trois arrondissements d'amont.

- Comme on l'a remarqué, les grands migrants tendent à être de longs migrants (76% d'entre eux migrent plus de 7 mois contre 55% des petits et moyens migrants) et les courts migrants (moins de 7 mois) tendent à être de petits et moyens migrants (à 70%). Mais beaucoup de longs migrants sont recensés dans leur cercle d'origine (52%).

On retrouve de ce point de vue la distinction entre :

- la plaine centrale, les lacs et l'aval où on trouve de fortes proportions corrélatives de grands et longs migrants (voir tableau 4),

- les zones amont, Mopti et Diaka où il y a discordance entre grandeur et longueur des migrations. Autour du Diaka, l'écart est maximum (7% de grands migrants, 70% de petits migrants, 53% de migrations de plus de 7 mois) : de nombreux ménages sont en migration non loin de leur village une très longue partie de l'année. Pour la zone Mopti, le même phénomène joue, s'y ajoute sans doute celui des grands migrants originaires de la zone et qui y sont revenus après un périple lacustre pour finir l'étiage près du fleuve, phénomène qui doit culminer en amont. Dans ces trois zones, la proportion de ménages temporaires petits migrants est d'ailleurs maximale.

23 / TYPES DE MIGRANTS : CAMPAGNES ET ACTIVITES

Les grands migrants forment environ 40% des ménages temporaires. Leur ventilation dans le Delta Central obéit aux impératifs du cycle de pêche et n'est pas notamment différent de celui de l'ensemble des ménages temporaires. On remarque toutefois une concentration plus grande sur la plaine centrale et les lacs (66% des grands migrants, 61% des ménages temporaires) et plus particulièrement sur le Niger aval (17% contre 8%).

Les originaires de 3 arrondissements d'amont (Ké-Macina, Diafarabé, Kuakuru) et les originaires des arrondissements de Mopti-Konna forment à eux seuls 70% des grands migrants (tableau 4 : respectivement 48% pour l'amont, 22% pour Mopti-Konna). Leurs points de concentration sont distincts (tableau 5) : les grands migrants d'amont sont pratiquement les seuls à faire campagne en aval (15%); ils sont importants dans la plaine centrale (12%); les grands migrants de l'Est restent groupés sur les lacs (47%; chiffre sans doute minimal si l'on tient compte de l'extrême proximité des zones Mopti et lacustre) (voir tableau 5).

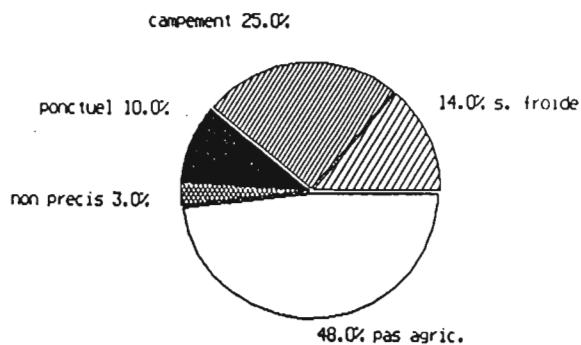
Malgré le caractère artificiel de la définition (en fonction du Cercle d'origine), les migrations amples offrent effectivement des traits originaux. Par ailleurs, les grands migrants d'amont et ceux de Mopti offrent des profils suffisamment différents pour être pointés. On a eu recours pour cela (tableaux 5,6,7) à une opposition entre migrants originaires des arrondissements de (Ké-Macina, Diafarabé, Kuakuru) et (Mopti, Konna), pour tous les migrants confondus (grands ou petits)¹⁰. L'équipement des grands migrants est moyen en filets maillants, faible en palangres pour les grands migrants d'amont (qui ont un taux record d'éperviers, en revanche). L'ensemble des grands migrants possède trois fois plus de sennes que la moyenne des ménages temporaires, 4 fois plus de pinasses (deux fois plus pour Mopti, 5 fois plus pour l'amont) et, corrélativement, un peu moins de pirogues.

La cohésion des grands migrants et leur opposition aux autres, M.T. est plus nette encore du point de vue de la palette des activités. Ils sont deux fois moins nombreux à avoir une pratique agricole annuelle, trois fois moins nombreux à cultiver et à récolter (tableau 7)¹¹. Les 4/5 d'entre eux n'ont pas eu d'autres activités que la pêche en saison

froide (alors que près de la moitié des autres ménages cultivaient). Ils sont deux à trois fois plus nombreux à embaucher et à se louer pour la pêche.

On n'a retenu comme critère pertinent de pratique agricole que la culture en saison froide et la culture au campement. Sur l'ensemble des ménages enquêtés, 1/3 environ déclarent avoir cultivé en saison froide et 1/4 cultivé actuellement au campement. On peut considérer qu'on a affaire à 40% environ de ménages "agro-migrants", les deux catégories retenues se recouvrant en partie¹². Par ailleurs, la moitié des ménages déclarent une activité agricole secondaire pour au moins un de leurs membres, ce qui signifie que 10% de ménages supplémentaires ont des pratiques agricoles ponctuelles (location pour l'agriculture, aide aux récoltes, etc...).

répartition des ménages temporaires selon l'activité agricole



Sur les 40% d'agro-migrants (tableau 8), on trouve une majorité de petits migrants, (80% de ceux qui cultivent au campement, 65% de ceux qui ont cultivé en saison froide, alors qu'ils ne représentent que 40% des ménages).

Notons que tous les ménages ayant récolté (22% des ménages) cultivent actuellement au campement. Les ménages qui ont pratiqué l'agriculture en saison froide mais ne cultivent pas actuellement au campement ne déclarent donc pas de récolte. Il est

remarquable que ces ménages migrent moins longtemps que les autres comportent une plus forte proportion de moyens migrants, et ont laissé une proportion beaucoup plus grande d'adultes pratiquant l'agriculture au village¹³. On peut supposer qu'ils ont participé aux travaux agricoles au village, ont en général un temps de campagne réduit, de ce fait, mais n'ont rien récolté ou ont laissé les membres rester au village récolter (en cas de succès), ont en général un suivi moins grand de l'activité que ceux qui cultivent au campement de pêche. Remarquons que c'est le cas de la quasi totalité des moyens migrants (27% ont cultivé en saison froide, 5% cultivent au campement, 2% déclarent une récolte) (tableau 7). Ces derniers apparaissent comme intermédiaire aussi dans la pratique de la pêche (autant d'éperviers que les grands migrants, mais aussi peu de sennes que les migrants locaux; 20% d'entre eux migrent moins de trois mois).

Les grands migrants qui cultivent au campement sont probablement ceux qui sont semi-sédentarisés (9% des grands migrants dans les deux cas).

Sur les 25% de ménages qui cultivent au campement, on trouve donc une écrasante majorité (80%) de migrants locaux. Ces agro-migrants restent dans leur arrondissement, dans un campement proche des terres auxquelles ils ont accès et probablement très proche du village d'origine. Ce qui ne signifie pas qu'ils migrent moins longtemps. La pratique agricole est directement corrélée à la grandeur de la migration, indirectement à sa durée (tableau 8) : les migrants qui cultivent au campement tendent évidemment à y passer une plus grande partie de l'année¹⁴. Ceux qui migrent plus d'un an sont en fait semi-sédentaires, cultivent plus, et les migrants de moins de 3 mois (numériquement insignifiants) ne cultivent évidemment pas au campement (tableau 9).

Les grands migrants (voir tableau

9) emportent un peu plus de céréales en migration que les autres et ceux qui ne cultivent pas un peu moins que ceux qui récoltent, mais la corrélation est faible entre longueur et grandeur de la migration, des quantités de céréales emportées. Dans les deux situations extrêmes (migrations de moins de 3 mois et semi-sédentarisées), on en emporte bien sûr très rarement.

On voit donc se préciser une opposition entre deux types de migrants des points de vue conjugués de la zone d'origine, de la distance à cette zone, de l'intensité de la pêche et de celle de l'agriculture.

Les grands migrants (40% de l'échantillon) cultivent peu a priori, composent l'essentiel des pêcheurs purs, viennent essentiellement de la zone amont et Mopti-Konna. Leurs caractéristiques essentielles, d'origine largement historique, ne se sont guère modifiées depuis les années 60. Sans doute migre-t-on plus dans l'Est (Mopti Konna), consécutivement aux problèmes posés par la sécheresse.

Pour les autres migrants, l'agriculture apparaît à la fois comme un secteur fragile et déterminant. 22% de ceux qui n'ont pratiqué que la pêche en saison froide restent dans leur arrondissement, contre 64% de ceux qui ont cultivé et 77% de ceux qui vont continuer à cultiver au campement. La pratique agricole implique un type restreint d'espaces migratoires chez les ménages ayant besoin des deux activités pour survivre. Elle correspond chez les migrants locaux et moyens, à un type d'équipement. D'autres études ont montré que l'échec agricole est une motivation au sur-équipement en engins peu coûteux et prédateurs (éperviers notamment) et à l'extension des migrations. Inversement, l'agriculture est liée à la sédentarisation. Les agro-migrants sont répartis sur tout le Delta, légèrement sur-représentés dans la zone lacustre et celle de Mopti. Le

taux de migrants cultivant par zone semble dépendre de la vocation plus ou moins agricole de la zone, il est corrélé avec celui (correspondant) des ménages permanents cultivateurs, ce qui n'étonne pas vu la prédominance des migrants cultivateurs locaux.

Notons que la culture au campement est logiquement corrélée avec l'ancienneté d'installation dans ce campement (tableau 10 et 11): plus on est mobile, plus, si on cultive, on ne le fait qu'en saison froide, au village et on migre moins longtemps. Inversement, plus on s'installe, pour un temps de plus en plus long, dans un campement, plus on tend à y cultiver, et plus on tend à y revenir. Le campement (proche du village dans le cadre de la majorité des migrants locaux) est alors le lieu principal d'activités intégrées pendant une grande partie de cycle annuel. Remarquons que la majorité des migrants locaux fréquentent leur campement¹⁵ depuis plus de 15 ans, alors que 40% des grands migrants et 60% des moyens migrants y viennent depuis moins de sept ans¹⁶. La moitié environ des ménages migrants était installée avant 73 dans les mêmes campements, l'autre moitié est devenue plus mobile à partir de la même date. Les familles installées avant 73 sont notablement plus grandes et la majorité des grandes familles, plus stables, sont dans ce cas: ce sont les petites familles issues de la segmentation (dont on verra qu'elles sont moins prospères) qui ont principalement connu une déstabilisation productive et géographique, la seconde renforçant à terme la première.

24 / MENAGES : TAILLE, STATUT, MIGRATION.

Des corrélations apparaissent effectivement entre taille des ménages et profil des activités qui complètent et nuancent les observations ci-dessus:

- Les ménages d'un homme marié, majoritaire chez les Bozo-Somono

(presque 70% de l'échantillon) et de deux hommes mariés ont une migration d'une longueur moyenne, comportent une majorité de petits et moyens migrants, (tableaux 12 et 13) mais offrent un profil socio-économique différent.

* Les ménages d'un homme marié déclarent un fort taux d'adultes restés au village (un quart des ménages ont laissé leur chef au village) et qui pratiquent éventuellement l'agriculture (1/5). La majorité d'entre eux (60%) s'est installée pour la première fois au campement actuel entre 1980 et 1987. Ils combinent moyennement agriculture et pêche.

* Les ménages de deux hommes mariés (20% de l'échantillon) cultivent plus, embauchent plus pour l'agriculture. Ils sont plus anciennement installés dans leurs campements, sont légèrement sur-représentés dans la zone lacustre.

- Les grands ménages (8% de l'échantillon) comportent 60% de grands migrants, sont originaires pour les 3/4 d'entre eux des arrondissements grands migrants¹⁷ (alors que 40% seulement des ménages enquêtés le sont). Ils migrent plus longtemps en moyenne mais comportent moins de "semi-sédentaires" que les ménages "agriculteurs" de deux hommes mariés. Ils cultivent moins au campement bien qu'ils y soient installés pour la moitié d'entre eux depuis plus de 15 ans¹⁸. Néanmoins, ils cultivent autant en moyenne que les ménages d'un homme marié malgré leur taux de grands migrants. Ils pratiquent le commerce de façon non négligeable. Ils ont le taux maximum d'éperviers et de sennes (tableau 14) : ils représentent 8% des ménages-24% des ménages possèdent une senne. Ils sont donc mieux équipés que la moyenne des grands migrants (ceux-ci représentent 40% des ménages et 70% des ménages possédant une senne). Logiquement, ils embauchent plus pour la pêche. Tous ces ménages ou presque (98%) migrent au complet avec leur chef. Ils sont sur-représentés dans

Les zones amont et aval.

A ce tableau, on peut ajouter :

- Les 25 (5%) ménages ne comportant que des célibataires. Un tiers d'entre eux seulement déclarent être envoyés en migration par un aîné resté au village. Le chiffre est certainement sous-estimé, mais une bonne partie de ces ménages est sans doute issue d'une segmentation. Bien que peu représentés, ils méritent l'attention, d'une part parce qu'il est probable qu'ils sont plus nombreux en saison froide (groupes de cadets célibataires ayant une autonomie financière relative, recherchant des pêches performantes. Inversement, à l'étiage, une partie notable doit être à Sélingué), d'autre part, parce que ce type de ménage peut se multiplier du fait de la segmentation accélérée. Ils détiennent un taux de sennes et surtout d'éperviers plus importants que les ménages d'un ou deux hommes mariés, représentent 5% de l'échantillon mais 14% des ménages détenant un xubiséu.

- 80% des ménages temporaires enquêtés migrent au complet sous la direction de leur chef de ménage du village d'origine. Pour les autres ménages, ils ont été envoyés en migration soit par un père (10%), soit par un frère classificatoire (8%). Ces ménages sont en majorité constitués d'un homme marié (à 80 et 85%), migrent moins longtemps et comportent moins de grands migrants que les ménages "complets" (tableau 12 et 13).

Les ménages envoyés par un père, le plus souvent sous la direction d'un fils aîné (premier fils de la première épouse) migrent le moins longtemps, sont plus équipés que la moyenne en sennes (20%) et xubiséu (15%), cultivent très peu et semblent très mobiles (75% d'entre eux ne se sont installés dans leur campement actuel que depuis moins de 15 ans). Ils viennent pour 40% des trois arrondissements d'amont. Ils semblent envoyés par un père pour pratiquer des

pêches performantes envoient régulièrement des fonds au village.

Les ménages envoyés en migration par un frère ont le plus souvent à leur tête un cadet (xème fils de la première épouse du père). Ils appartiennent au village à un groupe de frères solidaires, mais relativement autonomes¹⁹, envoient moins de fonds à leur aîné, sont fixés depuis plus longtemps en moyenne, dans leur campement (depuis aussi longtemps que les ménages migrant au complet), cultivent deux fois plus, embauchent pour l'agriculture, pêchent beaucoup au diéné et à l'épervier.

La taille du ménage dessine donc bien des stratégies différentes et un impact halieutique différent sur l'exploitation du fleuve.

Les grandes familles, plus stables, diversifient mieux leurs activités. Fixées depuis plus longtemps sur leur lieu de migration, elles comptent beaucoup de grands migrants et sont mieux équipées en engins performants que la moyenne de ceux-ci, cultivent plus que la moyenne, soit qu'elles se divisent les activités, soit qu'elles choisissent selon le cas et le lieu une activité prioritaire (cf. tableaux 12 et 12 bis).

Les petits ménages segmentés ou envoyé en migration (nécessairement par des ménages plus grands, voir chapitre suivant) sont bien dotés en engins prédateurs également. Si l'on regroupe les grands ménages (trois hommes mariés et plus), les ménages de célibataires et les ménages envoyés par un père en migration²⁰, on obtient 22% de l'échantillon, mais qui représente 42% des ménages possédant une senne, 37% des ménages possédant un xubiséu, 31% des ménages possédant un épervier. Les autres ménages (1 à 2 hommes mariés) ont une activité plus moyenne et moins diversifiée, plus dirigée vers l'agriculture pour les seconds.

3 / MIGRATIONS DE PECHE : MENAGES PERMANENTS, CONDITIONS D'ENVOI EN CAMPAGNE

Nous distinguons souvent dans ce qui suit les ménages permanents des villages (MPV) des ménages permanents des campements (MPC)²¹. Un certain nombre de différences importantes amène à cette distinction entre les 331 MPV et les 306 MPC (formant donc chacun une moitié de l'échantillon permanent).

- Les ménages villageois cultivent pour 80% d'entre eux, pour 75% depuis toujours. Seulement 10% ont abandonné l'agriculture depuis la sécheresse²². Les ménages des campements, eux, ne sont que 60% à cultiver ; 14% n'ont commencé qu'après 73 et 15% ont arrêté depuis la même époque. 24% des ménages villageois qui cultivent sont propriétaires de boeufs de labour, contre 12% des ménages-campement de même type.

Corrélativement, un nombre assez important de ménages villageois envoie des migrants saisonniers pour une autre activité que la pêche (11%), envoi pratiquement inexistant chez les MPC, et 11% des ménages villageois déclarent l'agriculture comme activité principale (4% chez les MPC).

- Alors que les Bozo forment 95% des ménages-campements, ils ne sont que 77% dans les ménages villageois, voisinant avec presque 20% de Somono.

- Logiquement, 75% des ménages-campements déclarent n'être installés que depuis moins de trois générations²³. Ce n'est le cas que de 40% des ménages villageois (ce qui est, du reste un signe important de mobilité) dont la moitié déclare que la famille vit au village depuis toujours.

- Enfin, la distribution des deux types de ménages par zone n'est pas absolument homogène, principalement en ce qui concerne la zone de Mopti (18%

des MPV, 28% des MPC : ce fut une zone de prédilection pour l'installation de campement permanent depuis les années 60 probablement) et du Niger aval (9% des MPV, un seul MPC) (tableau 20).

Ces différences nous amèneront parfois à considérer séparément les deux types de ménages.

31 / MENAGES PERMANENTS : ENVOI DE MIGRANTS

Trois facteurs principaux semblent déterminer l'envoi en migration de pêche : la zone d'origine, la pratique agricole sous ses différentes formes (présence, absence, présence récente, abandon, équipement), la taille du ménage.

311 / TAILLE DU MENAGE, PRATIQUE AGRICOLE

Notons que les réponses concernant l'envoi en migration de pêche et le départ définitif de membres de la concession depuis moins de 5 ans²⁴ sont fortement corrélées : 25% d'envoi en migration de pêche lorsqu'il n'y a pas eu segmentation; 40% lorsqu'il y en a eu.

L'affirmation d'une segmentation est aussi fortement corrélée avec la réception, par le chef de ménage, de dons (monétaires ou non) provenant d'un non-membre du ménage (cf. tableau 17). On peut donc considérer que les deux phénomènes (segmentation/migration de pêche) tendent à affecter le même type de ménages (les plus grands), et que, la segmentation ne semble pas systématiquement mettre fin à une certaine solidarité économique (même si, à terme, un émigrant "définitif" tend à s'indépendantiser).

Cela dit, segmentation et envoi en migration de pêche simultanés ou successifs et concurrents, pour un type de ménage donné. Dans les villages comme dans les campements, les ménages les plus importants (deux hommes mariés ou plus) envoient plus en migration de pêche et déclarent plus

de segmentation, mais les plus grands ménages-campements (3 hommes mariés ou plus) ont le taux maximum d'envoi en migration de pêche et un taux moins important que les "2 hommes mariés" de segmentation supposée (tableau 15 pour tout ce qui suit).

La moitié des migrants revendiquée par les ménages permanents partent moins de six mois, ce qui n'était le cas que d'un tiers des ménages temporaires. Mais chez les ménages temporaires les non chefs de ménage migrent effectivement moins longtemps.

Les migrants des ménages-campement partent beaucoup moins longtemps (pour la moitié, moins de quatre mois) que ceux des ménages-villageois (la moitié plus de sept mois).

Les ménages qui cultivent sont moins nombreux à envoyer en migration de pêche que ceux qui ne cultivent pas et le taux le plus fort d'envoi est celui des ménages ayant cessé de cultiver. Par contre, les migrants des ménages non-cultivateurs partent moins longtemps (moins de quatre mois dans 30% des cas dans les villages, dans 70% des cas dans les campements) que les migrants des ménages cultivateurs (moins de quatre mois : 17% dans les villages, 35% dans les campements). Néanmoins, ceux qui ont cessé de cultiver migrent plus longtemps que les pêcheurs purs traditionnels.

Remarquons que les nouveaux cultivateurs (ayant commencé à cultiver depuis 1973²⁵) représentent 10% de l'ensemble des ménages permanents, inégalement répartis entre les villages (5% de l'échantillon) et campements (15% de l'échantillon). Les nouveaux cultivateurs villageois, faibles numériquement ont connu une importante segmentation en direction de l'étranger et principalement de la Côte d'Ivoire, pratiquent intensivement le commerce ou le transport, envoient beaucoup plus de migrants que les cultivateurs traditionnels mais pour des déplacements de très courte durée. Les nouveaux cultivateurs des campements envoient peu de migrants également pour de courtes campagnes.

L'ensemble paraît cohérent. En général, les migrants des ménages permanents font de plus courtes campagnes que les ménages temporaires²⁴.

Lorsqu'on cultive on envoie peu de migrants de pêche mais ceux qu'on envoie représentent une mise économique spécifique et partent pour le longues campagnes²⁷. Les ménages qui ont cessé de cultiver se tournent vers des campagnes longues et souhaitées performantes²⁸. Corrélativement, 90% des ménages n'envoyant pas en migration cultivent dans les villages (60% dans les campements) contre 70% (50%) des ménages "migrants", mais lorsque la migration est inférieure à 7 mois, 55% seulement cultivent (40%), 80% (70%) lorsqu'elle est supérieure.

Notons que les incidences sur la migration de pêche de la taille du ménage et de la pratique agricole sont seulement en partie indépendantes l'une de l'autre. Les ménages importants ne cultivent pas beaucoup moins que les petits ménages, s'ils tendent à être plus prospères, mieux pourvus en charrues et boeufs de labour. Mais la zone amont capitalise, pour les villages, la moitié des ménages de plus de trois hommes mariés et la moitié des ménages non cultivateurs.

On peut cependant noter (tableau 16) que les grands ménages villageois ont tendus à plus abandonner la culture que les petits depuis la sécheresse. Les grands ménages des campements qui, eux, cultivaient plutôt moins, traditionnellement, comptent au contraire plus de nouveaux cultivateurs. Notons que les quelques grandes familles qui, dans les campements (moins pourvus à cet égard que les villages) possèdent des boeufs de labour, sont celles qui envoient le maximum de migrants de pêche (plus que les non-cultivateurs, tableau 15) mais qui en envoient la moitié pour une campagne de moins de 4 mois. Il est logique qu'en général les grands ménages aient une plus grande marge de manoeuvre dans l'équilibre délicat à conserver ou à construire entre les deux secteurs d'activité en

temps de crise²⁹. Ce sont eux également qui pratiquent le plus de commerce et transport.

Du côté des plus petits ménages (principalement ménages d'un homme marié, plus de 50% de l'échantillon) les mutations dues à la sécheresse sont faibles, surtout dans les villages, et tendent à s'annuler (abandons et adoptions de l'agriculture par ces ménages).

312 / ZONES DE RESIDENCE

La zone d'exercice de la pêche influe également fortement sur les migrations de pêche et l'émigration définitive (tableau 18).

On distingue en première approximation deux ensembles nets : dans les zones amont, Djenné, Mopti, Diaka on envoie plus de migrants de pêche, en rapport avec un nombre plus important de grands ménages (voir tableau 19). La zone lacustre est intermédiaire. Dans les zones plaine centrale et aval³⁰, une majorité de petits ménages correspond à un faible envoi de migrants.

Du point de vue des "partants définitifs" il faut distinguer entre village et campement.

3121 / Ménages permanents villageois

Dans les villages il y a corrélation entre taille du ménage et direction des partants. Les partants des petits ménages (0 et 1 homme marié) se tournent majoritairement vers l'étranger et en particulier la Côte d'Ivoire. Ceux des grands ménages restent majoritairement au Mali (tableau 15).

Les ménages n'ayant de partants qu'au Mali ont reçu pour 30% d'entre eux un "don d'un non membre du ménage" depuis moins d'un an contre 5% pour les ménages n'ayant de partants qu'à l'étranger, 10% dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire (tableau 17). Il semble donc que les partants des petits ménages rompent les liens beaucoup plus facilement. Dans les grands ménages ces liens subsistent

davantage²¹. Les mêmes grands ménages envoient le maximum de migrants de pêche et reçoivent le maximum de "don d'un membre du ménage".

La segmentation des "partants définitifs" semble donc être pour certains une stratégie économique. Une des questions concernait l'origine de la chefferie de ménage : par décès de l'ancien chef, par séparation, par séparation dûe à un décès. Les ménages dont la chefferie est issue d'une succession simple (décès) sont évidemment plus grands. Il est remarquable que dans les villages seuls ces ménages reçoivent des "dons d'un non membre" alors que les ménages issus d'une séparation ont presque autant de "partants" au Mali. La segmentation d'origine (séparation) semble créer les conditions d'une moins grande solidarité.

Toujours en ne considérant que les villages, on remarque que les zones "sud" (amont, Djenné, Mopti, Diaka) sont celles où l'on trouve (voir tableau 18 et 19) :

- le plus de grands ménages ;
- le plus de migrations de pêche, principalement de moins de 7 mois et le plus de "dons d'un membre";
- une moins grande tradition agricole : 50% à 75% seulement d'agriculture traditionnelle ("depuis toujours") contre 85% à 100% pour les autres zones. Ceci à l'exception de la zone de Djenné, cas spécifique qu'on va examiner ;
- le plus de "partants définitifs", la plus grande proportion de partants au Mali et le plus de "dons d'un non membre". Remarquons néanmoins que ces dons, pour la plupart d'entre eux sont revendiqués par l'amont (50% des familles de plus de 3 hommes mariés de l'échantillon) et un peu par Mopti.

Les autres zones (centre, lacs, aval) ont toutes les caractéristiques symétriques inverses notamment de faibles migrations de pêche, mais pour des durées moyennes longues. Ceci renforce l'hypothèse d'une

"spécialisation" par les ménages agriculteurs d'une partie de leurs membres afin de pratiquer des campagnes de pêche performantes. Notons que la zone lacustre envoie une proportion notable de migrants, en rapport, sans doute, avec une plus grande proportion de grands ménages et de ménages ayant cessé de cultiver ("anciens cultivateurs" : 10%²²).

Les trois zones amont, Mopti, Diaka ont donc de plus faibles traditions culturelles que les "zones nord". Mais chacune de ces zones a sa spécificité:

En amont on a le plus fort taux d'ancien cultivateurs (abandon de la culture) mais aussi le plus fort taux de nouveaux cultivateurs (début de culture après 73). On a aussi le plus fort taux de pratiques commerciales après le Diaka : 19%. On sait que les grands ménages y sont plus nombreux, plus solidaires, ont des stratégies plus souples, envoient le maximum de migrants de pêche.

Dans les zones Mopti et Diaka les ménages agro-pêcheurs ont été particulièrement affectés par la sécheresse : 13% d'anciens cultivateurs, 8% d'abandon de l'agriculture comme activité principale dans la zone Mopti ; 35% seulement de récoltes, 17% d'abandon de l'agriculture comme activité principale dans la zone Diaka²³.

Ces deux zones en regard de l'amont déclarent de faibles dons. Transversalement aux déterminations dues à la taille des ménages, la crise pousse peut-être ici à une désolidarisation. Dans la zone Diaka, la longueur des campagnes de pêche est la moins grande du "sud", les ménages n'ont pas cessé de cultiver et restent sur le fleuve proche.

La zone Djenné se caractérise par une forte tradition agricole : 90% de ménages agro-pêcheurs, 85% "depuis toujours", 51% d'agriculture comme activité principale. 30% des ménages de cette zone ont abandonné la pêche comme activité principale

depuis la sécheresse²⁴. La zone Djenné est d'ailleurs la seule zone (en dehors de l'aval) où l'on trouve un fort taux d'envoi de migrants pour une autre pratique que la pêche. Les migrants de pêche, eux, partent généralement pour plus de six mois (les deux tiers) conformément à une corrélation déjà étudiée (agriculture/ faible et longue migration).

3122 / Ménages permanents des campements

Dans les campements, certains de ces phénomènes sont différemment corrélés, les MPC (Ménages Permanents Campement) ont nettement moins de "partants définitifs" que ceux des villages (20% / 30%) alors que les ménages ont une taille homogène. Sans doute l'installation au campement est elle déjà le résultat, pour beaucoup, d'une stratégie organisée. Les MPC sont mieux équipés en moyens de transport (14% seulement sans pirogues contre 30%, 12% de pinasses contre 6%). Ils sont plus centrés sur la pêche (5% seulement d'agriculture-activité-principale contre 12% ; 100% d'émigration pour raison de pêche contre 88%). Les MPC envoient autant de migrants en campagne de pêche mais la moitié pour moins de 4 mois (contre 0% chez les ménages villageois).

Notons également une plus grande labilité des pratiques : Dans les villages (tableaux 18, 19 20), 10% d'anciens cultivateurs, 5% de nouveaux cultivateurs ; dans les campements respectivement 15% et 15%. On peut supposer qu'une large partie des anciens cultivateurs sont en fait des ménages qui s'étaient initiés à la culture après 73 et n'ont pas connu de succès. Les MPC semblent donc doués, comme par ailleurs les grands ménages, d'un plus grand dynamisme.

La répartition globale des "partants" entre le Mali et l'étranger est, comme dans les villages, de 50/50 mais ils sont moins nombreux. Par contre, il n'y a aucune corrélation entre la taille des ménages, le taux

de partants et la direction du départ (Mali-étranger) : quelque soit la taille du ménage, les proportions sont uniformes. Mais il y a de fortes variations selon les zones, différentes de celles observées dans les villages.

On retrouve bien globalement les corrélations entre zones nord et sud, ménages plus ou moins importants, cultures plus ou moins intensives, migrations de pêche plus ou moins massives pour une campagne plus ou moins longue (voir supra). Le rapport, pour chaque zone, entre ménage villageois cultivateur et ménage campement cultivateur est à peu près constant, avec quelques variations²⁵. En regard des ménages villageois notons que les ménages de la plaine centrale qui pourtant cultivent à peine plus que ceux d'amont ont un très faible taux de migration de pêche. Il faut sans doute prendre ici en compte des traditions locales (migrations de début d'étiage, retour pour les pêches collectives) et l'impact de la taille des ménages (80% de ménages d'un seul homme marié). Ajoutons que la proportion, parmi les cultivateurs de nouveaux cultivateurs est forte.

Toujours en regard des ménages villageois :

L'amont envoie relativement peu de migrants de pêche;

Les zones Mopti et Diaka en ont le taux maximum. Dans la zone Mopti les anciens cultivateurs sont nombreux, peu compensés par les nouveaux cultivateurs : on trouve la plus forte proportion de campagnes de moins de 4 mois. Le Diaka a le plus fort taux de migrants correspondant au plus faible taux de culture après l'amont;

Le taux de "partants définitifs" est presque homogène dans les différentes zones à l'exception de celle du Diaka où il est très faible (5%) et de celle de Djenné où il culmine (40%). Il semble qu'on tienne ici deux réponses différentes à deux situations de crises :

- Dans la zone de Djenné, face à l'asséchement du Bani et des plaines inondées, les MPC ont eu des réactions semblables aux ménages villageois : 17% de substitution de l'agriculture à la pêche comme activité principale, 30% de nouveaux cultivateurs (taux le plus fort du Delta). Parallèlement, il y a beaucoup de partants, principalement à l'étranger et en Côte d'Ivoire²⁴ (56% des MPC déclarant un départ en Côte d'Ivoire sont originaires de la zone de Djenné, 31% de celle de Mopti). Plus de 20% des MPC déclarent un "don d'un non membre". Le taux de migration de pêche en regard des autres zones est par contre faible, à taille des ménages égale.
- Dans la zone Mopti le taux de partants définitifs est légèrement supérieur à la moyenne, mais c'est surtout le taux de migration de pêche qui semble répondre au fort taux d'anciens cultivateurs (dans la zone Diaka, de même, on trouve le taux maximum de migration de pêche et presque aucun partant.

Pour les MPC, c'est le taux de partants à l'étranger (et non plus au Mali) qui est corrélé avec les "dons d'un non membre" (DNM), ceci en fonction de l'écrasement de cette dernière catégorie par les ménages de la zone Djenné. Les autres zones ont un taux pratiquement nul de ces DNM à la faible exception du Diaka.

313 / AUTRES VARIABLES : MILIEUX, ETHNIES, COMMERCE

Le milieu de pêche (bief temporaire ou permanent) des ménages ne joue pas notablement sur la migration de pêche ni sur la pratique agricole.

La variable ethnique n'est pas fondamentale non plus. Bozo et Somono²⁷ (tableau 15 & 16) ne se distinguent guère si ce n'est que les migrants Somono font des campagnes légèrement plus courtes. Les ménages des deux ethnies cultivent autant (les

Somono un peu plus, car comportant plus de nouveaux cultivateurs) mais les Somono sont mieux pourvus en boeufs de labour et récoltent davantage. On peut néanmoins considérer, du fait même du cumul entre une intensification de l'agriculture et un envoi de migrants aussi intense que les Bozo, que les Somono apparaissent comme légèrement plus dynamiques²⁸.

Les ménages commerçants se répartissent principalement dans les zones Mopti, amont et Diaka, sont plus grands en moyenne que les autres, mieux équipés et plus riches. Ils cultivent moyennement dans les villages comme dans les campements mais leur profil y est différent : dans les villages on y trouve un fort taux de nouveaux cultivateurs (20% contre 4% pour les autres ménages), un très fort taux de partants (50% - et 15% de dons), peu de migrations de pêche et pour des campagnes courtes. Emigration, initiation à ou intensification de l'agriculture sont ici les "réponses" articulées avec le commerce.

Dans les campements, on trouve aussi chez les commerçants 20% de nouveaux cultivateurs (mais le taux n'est pas supérieur au taux moyen pour les campements) mais aussi beaucoup d'anciens cultivateurs (24%). Le taux de migration de pêche est double de celui des commerçants villageois (43% / 23%) et le taux des partants très faible (14%). Notons que les ménages commerçants des campements sont nettement plus grands que ceux des villages : on sait que la taille de la famille est corrélée avec la migration et l'émigration, que l'abandon de l'agriculture est corrélée avec l'intensité de la migration de pêche. Les traits marquants définis ci-dessus réfèrent donc à des combinaisons différentes entre quatre séries : Migration ; Segmentation ; Agriculture (pratique, abandon, initiation) ; Commerce ; combinaisons qui se font sur des bases largement familiales.

32 / MENAGES, RICHESSE, ACTIVITES

321 / TAILLE DES MENAGES

Il faudrait des analyses différenciées par zone et par activité des pratiques des petits et grands ménages pour pouvoir retracer des stratégies précises. Il n'en est pas question ici.

On peut remarquer que la taille du ménage est le facteur principal du niveau de richesse selon les deux séries d'indicateurs habituels (biens d'équipement, biens de consommation, tableau 21). Parallèlement, les grands ménages (surtout trois hommes mariés et plus) sont sur-représentés dans les activités ou comportements les plus déterminants dans le niveau de richesse. Il ont un plus fort taux (tableaux 15 & 16) :

- de partants définitifs,
- de migrants de pêche,
- d'anciens cultivateurs,
- de nouveaux cultivateurs,
- de propriété de boeufs de labours par cultivateur,
- d'activités commerciales²⁹,
- de propriété d'engins performants comme les grandes nasses Diéné ou la senne²⁵.

Malgré l'aspect statistiquement "écrasant" de la taille des ménages, ces activités ou comportements ne sont pas le fait que de grands ménages. Examinons les successivement.

322 / MIGRATION, EMIGRATION, AGRICULTURE, COMMERCE

Les ménages envoyant des partants et en envoyant le plus sont les plus riches dans les deux catégories de biens (tableau 21). Notons que la courbe de la richesse est parfaitement corrélée avec le taux de "dons d'un non membre". La richesse maxima est corrélée avec les départs au Mali pour les ménages villageois, les départs hors Mali et spécialement en Côte d'Ivoire pour les MPC.

Il en va de même, globalement pour l'envoi en migration de pêche, mais il

faut distinguer ici selon la longueur de cette migration, en biens d'investissement et de consommation⁴⁰.

En biens de consommation les plus riches sont les anciens cultivateurs (tableau 21) dans les villages (les nouveaux cultivateurs n'y représentent que 4%), puis les pêcheurs purs et les cultivateurs traditionnels sont à peu près au même niveau. Dans les campements, les nouveaux cultivateurs (15%) viennent en tête, puis les cultivateurs traditionnels devançant légèrement les anciens cultivateurs et les pêcheurs purs.

En biens professionnels (équipements de pêche) dans les villages les anciens et les nouveaux cultivateurs dominent, les cultivateurs traditionnels sont logiquement les moins équipés. Dans les campements, pêcheurs purs et nouveaux cultivateurs sont en tête.

A quelques nuances près on voit que les mutations professionnelles semblent rentables. On a dit que ces "mutants" comptent une forte proportion de grands ménages, bien équipés pour la pêche qui se sont initiés à l'agriculture ou encore l'ont abandonnée, dans le cadre d'une variété plus grande d'activités (envoi en migrations, commerce).

Les cultivateurs traditionnels sont moins compétitifs. Mais si l'on considère les cultivateurs les mieux équipés (boeufs de labours), on obtient une des classes les plus riches en biens de consommation dans les villages et les campements, et relativement bien équipé pour la pêche, au moins dans les campements. Là aussi, on trouve une forte proportion de grands ménages (autant que chez les anciens cultivateurs). Ils sont représentés presque uniquement dans les zones de Djenné et de Mopti pour les campements, principalement dans les zones de Djenné et de la plaine centrale pour les villages. Il faudrait naturellement prendre en compte le rapport entre frais d'investissement (pêche et agriculture) et frais

d'approvisionnement vivrier pour chaque catégorie, mais on se limite ici aux effets visibles des combinaisons d'activités économiques⁴¹.

Les ménages pratiquant le commerce sont plus riches en biens de consommation dans les villages et les campements, plus riches en bien d'équipement aussi dans les villages. Notons que l'activité commerciale est plus le fait des pêcheurs purs (19% dans les villages, 8% dans les campements) et des anciens cultivateurs (17% et 11%)⁴².

323 / TAILLE ET ANCIENNETE DES MENAGES : ARTICULATION DES ACTIVITES

On a dit que les grands ménages étaient plus riches dans les deux séries de biens. Ils combinent mieux diversification ou au contraire recentrement sur une activité selon les conditions qui prévalent. Prenons deux exemples inverses :

- Les propriétaires de senne des campements ont plus d'émigrants que la moyenne des ménages (28% / 21%), cultivent beaucoup plus (91% / 59%), davantage même que la moyenne des ménages villageois; sont plus nombreux que les autres à cultiver "depuis toujours" (63% / 41%) mais comptent également plus de nouveaux cultivateurs (27% / 17%). La proportion d'agriculteurs propriétaires de boeufs de labour est

supérieure à la moyenne (30% / 12%); ils envoient plus de migrants de pêche (36% / 30%), le plus souvent pour une campagne supérieure à cinq mois (27%).

- Les anciens cultivateurs de villages jouent tout sur la pêche, les migrations de pêche (52% / 26%) supérieures à cinq mois (45%).

Les deux catégories de ménages sont parmi les plus riches dans les deux séries de biens et dans leurs ensembles respectifs (villages/campements). Les propriétaires de senne des campements se répartissent entre les zones Djenné, lacustre et aval; les anciens cultivateurs villageois entre l'amont et Mopti.

Cette labilité plus grande des ménages de grande taille prend des formes différentes. Dans les villages, plus les ménages sont grands, plus ils envoient des migrants. Dans les campements où les initiations / ruptures d'activités sont plus amples, les ménages de deux hommes mariés envoient plus de partants que les ménages de trois hommes mariés (30% / 20%), ces derniers comportent plus de nouveaux cultivateurs (26% / 11%) et de commerçants (12% / 5%).

Notons que la taille de l'unité de production est d'autant plus influente qu'elle est corrélée avec l'opposition nord/sud. Notons également que richesse et segmentation sont deux facteurs qui pour des raisons classiques à ce type de société, ont toutes chances d'être inversement proportionnelles.

Si l'on confronte les dates de fondation des ménages ("depuis quand êtes-vous chef de ménage") et les modes d'accès à la chefferie (voir supra), il se confirme qu'une grande vague de segmentation est apparue depuis 1973 et s'est considérablement amplifiée dans les campements entre 1980 et 1987.

PERIODES ET MODES D'ACCES A LA CHEFFERIE (en %)	DECES		SEPARATIO		DEC+SEPAR	
	V	C	V	C	V	C
1980 - 1987	68	51	24	43	7	5
1973 - 1980	55	65	23	21	22	12
AVANT 1973	66	74	11	13	22	15

V : VILLAGE C: CAMPEMENT

Dans les villages, les ménages les plus grands sont ceux fondés avant 1963 ou entre 1973 et 1980. Dans les campements, la taille des ménages est proportionnelle à l'ancienneté de leur fondation.

Mais si l'on considère le rapport entre ancienneté de fondation, articulation des différentes activités et niveau de richesse, on repère des tendances fines mais nettes qui échappent à la surdétermination par la taille des ménages (tableau 22 & 22 bis).

Dans les villages :

Les plus grands ménages (avant 63; 73-80) sont bien ceux qui envoient le plus de partants mais :

- les ménages les plus anciennement fondés (avant 63; 63-73) envoient un taux plus fort de migrants de pêche que les autres (30% contre 20%) avec une proportion plus faible de longs migrants

- les ménages fondés après 73 ont un taux plus fort de "substitution agricole" (14% et 10% dans les villages et les campements, contre 6% et 5%). Ils ont un taux plus fort de propriété de boeufs de labour par agriculteur (21% et 27% / 11% et 20%).

- parmi les ménages les plus anciens, ceux fondés avant 63 cultivent plus que les ménages fondés entre 63 et 73, dans les années de meilleures crues, qui axent plus leur activité sur la pêche.

- parmi les ménages plus récents, ceux fondés au début de la crise (73-80) ont particulièrement développé l'agriculture (plus fort taux de pratique agricole, de boeufs de labour et de migrations non halieutiques) et envoient plus de partants, particulièrement en Côte d'Ivoire. Les ménages fondés après 80 sont plus hétérogènes : abandon de la pêche (comme activité principale) et substitution agricole y voisinent avec l'abandon de l'agriculture et un fort taux de pratique commerciale.

Les ménages fondés entre 63 et 73 (plus "pêcheurs") sont les plus riches dans les deux séries de biens, malgré

le nombre important de petites familles qui les composent. Les plus anciens ménages (avant 63: plus "cultivateurs") sont bien pourvus en biens de consommation et ont un taux honorable de pinasses. Ceux fondés entre 73 et 80, riches en biens de consommation, ont un taux honorable de pirogues mais peu de pinasses, ils investissent davantage dans l'agriculture. Les ménages les plus récents sont les plus pauvres sur les deux plan bien que leurs composantes hétérogènes (commerce) fasse apparaître un taux de pinasse non négligeable.

Globalement, si l'on tient compte de la nécessité de redresser l'effet de la taille des ménages, ceux qui semblent s'en être le mieux sorti sont ceux qui tout en cultivant ont mis la priorité sur la pêche (63-73), avec un léger avantage ensuite aux ménages les plus anciens qui ont le plus développé l'agriculture (taux de boeufs de labour peu éloigné de celui des ménages 73-80) tout en continuant à jouer intensivement sur les migrations de pêche.

Dans les campements :

Il y a cette fois corrélation entre taille et ancienneté des ménages, mais d'autres séries sont corrélées avec l'ancienneté qui ne le sont pas avec la taille :

- des plus anciens aux plus jeunes ménages, on trouve

- a) de moins en moins de cultivateurs traditionnels ("depuis toujours"; la différence est ici surtout nette pour les ménages fondés depuis 80),

- b) de moins en moins de nouveaux cultivateurs,

- c) sauf pour les ménages fondés entre 63 et 73⁴⁴, une proportion légèrement grandissante d'anciens cultivateurs.

Il semble donc que les ménages les plus anciens aient progressivement renforcé la pratique agricole alors que les autres la marginalisaient relativement.

- Les ménages les plus anciens (avant

63) sont aussi ceux (conformément à leur taille) qui envoient le plus de migrants de pêche, qui pratiquent le plus le commerce et sont les plus équipés en pinasses.

- les ménages fondés entre 63 et 73 ont un taux moindre d'agriculture mais ont le plus fort taux de substitution agricole (10%) tout en maintenant un fort taux de migration de pêche (30%) et les plus longues migrations. Ils sont équivalents en richesse des deux types avec les ménages les plus jeunes (80-87), les moins cultivateurs, les plus petits mais qui ont la particularité de compter 20% de pêcheurs aux grandes nasses diéné⁴⁵.

- les ménages fondés entre 73 et 80 cultivent moyennement, ont un moindre taux de migrants de pêche mais pour de campagnes très longues, sont bien équipés en senne et en diéné, ont un fort taux de partants, particulièrement en Côte d'Ivoire (surtout en regard du nombre important de petites familles), sont les mieux dotés en biens de consommation mais ne possèdent quasiment pas de pinasse.

Globalement, les MPC sont plus riches que les ménages villageois et l'on y repère une série corrélée d'oppositions : des plus anciens aux plus jeunes, du renforcement de l'agriculture combiné avec le maintien d'intenses migrations de pêche à la reconversion agricole plus franche et à la "mise" sur les migrations, pour aboutir, avec l'explosion de la segmentation, vers 1980, à de petits ménages axant toutes leurs pratiques sur des pêches performantes.

4 / CONCLUSION : MENAGES, STRATEGIES

Les indices qu'on vient de repérer sont discrets bien que quantitativement peu marqués du fait de l'écrasement des données par d'autres oppositions (zones et tailles des ménages principalement).

Il est remarquable que, dans les villages, les ménages ayant constitué

leur base économique pendant les années de meilleures crues soient restés axés de façon plus exclusive sur la pratique halieutique et que l'agriculture ait été plus développée par des ménages plus récents à partir de la crise. Dans les campements, au contraire, ce fut le fait des ménages les plus anciens, les plus récents glissant vers la pêche pure. On peut penser que l'accès aux moyens de production n'était pas le même. Il semble que le maximum de rentabilité soit assuré par une articulation réglée et hiérarchisée entre activités économiques, sur la base de conditions spécifiques où le jeu de la diversification de la main d'oeuvre disponible et de la segmentation doit avoir son importance (voir les poids différents de la segmentation dans les villages et les campements depuis 1980).

Reprenons la comparaison entre les trois types de ménages successivement évoqués : les ménages temporaires (parmi lesquels il faut distinguer soigneusement entre grands migrants - GM - et migrants locaux - PM -), les ménages permanents des villages (MPV) et ceux des campements (MPC).

SENNE					
MT [GM > PM]	>	MP [MPV > MPC]			
10%	15%	7%	5%	5%	4%
EPERVIER					
MP >	MT [GM > PM]				
51%	33%	39%	24%		
PALANGRE					
MP >	MT	mais GM <	MP <	PM	
68%	57%	46%	68%	72%	
PINASSES					
MT >	MP	mais GM >	MP et		
16%	10%	24%	10%		
MPC > MPV = PM					
	12%	6%	6%		
MT = ménages temporaires MP = ménages permanents MPV = ménages permanents village MPC = ménages permanents camp.					

Les ménages permanents sont mieux dotés en palangres et en éperviers, les ménages temporaires en sennes et en pinasses. Mais l'équipement en palangres des PM est sensiblement le même que celui des MP. Si les GM sont les mieux équipés en pinasses, les MPC le sont deux fois plus que les MPV et les PM. Quant à l'équipement en senne, il est pratiquement aussi faible chez les MP et les PM qui se caractérisent par le plus faible taux d'éperviers.

La richesse en biens de consommation est légèrement plus forte dans les MPC (toujours selon les mêmes indices), relativement homogène pour les autres catégories.

Du point de vue de l'activité agricole, on sait que les GM cultivent très peu (voir première partie du texte); les migrants locaux sont probablement 50% à 60% à cultiver⁴⁶.

Les grands migrants axés sur la pêche, mieux dotés en "équipement lourds" (senne, pinasse) sont constitués sur une base en partie ethnico-historique. Notons qu'ils sont généralement installés depuis plus longtemps que les autres dans leurs campements de pêche. Dans ce sens, ancienneté de la migration, accès à l'eau et reproduction des conditions de cette migration ont dû se renforcer, surtout en période de crise.

Les petits migrants offrent des caractéristiques-

générales communes avec les MPV du point de vue de l'équipement. Une partie de ces derniers, vue la longueur des migrations, semble en fait quasi sédentarisée sur un lieu de pêche et de culture. Les MPC sont plus dynamiques, plus lourdement équipés et professionnellement plus mobiles.

Une analyse en termes de rentabilité des activités économiques (des secteurs d'activité), faite de façon statique, ne conduit qu'à quelques grandes oppositions (grands migrants / autres, pêcheurs purs / agriculteurs, etc.). Celles-ci sont peu éclairantes, même du point de vue du niveau de richesse, notamment parce que les conditions des investissements dans ce secteur et leurs rapports de solidarité organique pour tel ou tel groupe n'y

est pas donné. Chaque activité semble au contraire être pensée par les pêcheurs, et devoir être pensée par l'analyse, du point de vue de sa capacité, en s'articulant avec d'autres, de produire un système d'équilibre. C'est pourquoi on s'est attaché particulièrement, si faibles soient-ils, aux indices concernant les conditions de ces choix.

L'existence de fait d'une diversification et d'une hiérarchisation souple des activités possibles est suffisamment indiquée par le fort taux global d'agriculture, d'initiation à la culture (10% de l'échantillon total), ou d'abandon de la culture (12%) et les glissements mis en valeur dans les pratiques des ménages plus ou moins grands et plus ou moins anciens. Par ailleurs, les enquêtes en cours montrent un guet permanent par les pêcheurs (pour différents groupes, à différents titres) de combinaisons économiques nouvelles lorsqu'elles sont envisageables. C'est le déséquilibre, dans les conditions de production qui conduit de fait tel groupe de pêcheurs soit à se diversifier, soit à se recentrer de façon exclusive sur une activité.

Un discours formel sur la nécessité de la diversification ne ferait donc que répéter une exigence parfaitement intériorisée par les pêcheurs, mais de façon plus abstraite qu'eux.

L'analyse des migrations, de leurs rapports avec l'agriculture et les autres types d'activités montre bien que la recherche de la rentabilité est la recherche d'une articulation réglée entre activités économiques et comportements (agriculture, investissements pêche, migrations, mais aussi émigration et segmentation). On a affaire à des stratégies intégratives objectives développées sur des bases diverses faites de conditions historiques, régionales, de l'accès à la main-d'oeuvre, de l'accès au crédit, de l'accès aux terres, de l'accès à l'eau.

Ce premier dépouillement donne un tableau suffisamment clair pour déterminer les recherches prioritaires.⁴⁷ Du point de vue de la socio-anthropologie qui privilégie tradi-

tionnellement l'analyse des processus à l'oeuvre dans une société, des recherches fines doivent donc se poursuivre prioritairement sur :

- l'accès à la main d'oeuvre, notamment familiale et l'organisation du travail et de la division du travail (géographique et/ou sectorielle)
- l'accès aux terres et à l'eau. Dans le cadre des stratégies intégratives évoquées, les conditions d'exercice prévisibles d'une activité en aval sont aussi déterminantes que les conditions amont, surtout si l'on consi -

dère une certaine homogénéisation de l'équipement.

- l'accès au crédit dont les réseaux semblent majoritairement rester informels.

L'étude de la migration de pêche, un des termes essentiels de la recherche, ne peut se faire concrètement que sur la base de ces directions précises puisqu'elle apparaît comme une résultante "englobante" des conditions qu'elles éclaireront.

NOTES

1. Tout ménage concerné par l'enquête pêche par définition. Les ménages ont été retenus à partir d'une définition du "ménage pêcheur" donnée au chapitre 3. Aucun chiffre n'est ici redressé.
2. Les pêcheurs Sorko ne représentant que 3 à 4% de cet ensemble ne seront pas isolés dans l'analyse.
3. Rappelons que les ménages temporaires sont presque exclusivement Bozo-Somono.
4. Pour repérer les zones (ou grandes strates) découpées dans le Delta on se reportera à la figure 4 du chapitre 4.
5. On ne prend pas ici en compte les campements permanents, puisqu'ils sont dans 85% des cas composés de Bozo-Somono seulement.
6. pour les villages enquêtés, c'est à dire ceux qui ont déclaré pêcher. Il ne s'agit pas d'une classification ethnique des villages du Delta en général.
7. Pour le reste, elle est si essentielle qu'elle justifie précisément l'étude séparée des Bozo et Somono.
8. Retrancher du nombre des ménages temporaires celui des ménages permanents envoyant en migration ou ne retenir que les 20% de ménages temporaires se déclarant "envoyés" par des ménages permanents.

-
9. Toujours pour les ménages Bozo-Somono seulement. Néanmoins le chiffre entre parenthèses dans la dernière colonne donne la proportion des ménages temporaires parmi les ménages pêcheurs de toutes ethnies. Le rapport des proportions n'en est pas sensiblement modifié, sauf naturellement pour la zone aval.
 10. Mais on considère, 78% des ménages originaires d'amont et 60% de ceux originaires de Mopti-Konna étant des grands migrants, que les oppositions entre équipement et activités sont assez nettes pour être opératoires.
 11. Les questions posées visaient 1) l'existence d'une pratique agricole d'un membre au moins du ménage à un moment de l'année 2) la culture par le ménage en saison froide 3) la culture actuelle au campement. Du fait des déplacements, de l'existence d'une main d'oeuvre agricole, des récoltes avortées possibles ou de la division familiale du travail, ces items ne coïncident pas nécessairement.
 12. Une partie de ceux qui cultivent au campement n'a pas déclaré d'activité agricole en saison froide (sans doute en fonction de la division familiale du travail au village). 50% de ceux qui ont cultivé en saison froide ne cultivent pas actuellement au campement.
 13. (voir tableau). Les deux catégories "pêche en saison froide" et "pêche au campement" s'interpénètrent, il faut amplifier les différences pour estimer les pratiques des ménages dont nous parlons. On peut estimer qu'environ 30% de ces ménages laissent des adultes cultiver au village.
 14. Voir tableau 8 sur les pourcentages inversés de migrations de 0-3 mois et 9-11 pour les ménages pratiquant :
 - a) l'agriculture au campement
 - b) l'agriculture en saison froide, en se rappelant qu'il faut amplifier l'écart.
 15. ou un campement proche. La question posée : "Depuis combien d'années venez-vous pêcher ici" a dû inciter à des réponses larges.
 16. Ce qui renforce l'idée d'une plus grande déstabilisation des pratiques, pour les derniers, depuis 1980.
 17. 44% sont originaires des arrondissements de Ké-Macina, Diafarabé, Kuakuru, 28% des arrondissements de Mopti et Konna.
 18. On retrouve le décalage entre taux (important) de culture en saison froide et taux (minime) de culture au campement qui caractérise moyens et grands migrants.

-
19. D'autres enquêtes ont enregistré cette réalité, notamment chez les pêcheurs au diéné.
 20. composés de 90% de ménages d'un homme marié : le recouvrement est donc très faible entre les deux catégories.
 21. quand on ne précise pas c'est qu'il s'agit de l'ensemble des ménages permanents (village + campement)
 22. on a de bonnes raisons de penser - voir plus loin - qu'une partie notable des "anciens cultivateurs" est constituée de ménages qui avaient commencé à cultiver après 73 et ont mis fin à la tentative.
 23. Ce qui signifie que c'est le chef de ménage lui-même, son père, ou son grand-père qui s'est installé au campement de résidence.
 24. la question se rapporte à la concession, mais rappelons que la moyenne des ménages par concession est de 1,1.
 25. principalement depuis 1980
 26. qui à 80% se déplacent au complet et qui représentaient donc bien une catégorie spécifique
 27. plus on cultive intensément (propriété d'une charrue et de boeufs) plus cela est vrai, corrélé avec la taille des ménages.
 28. migrants des ménages non cultivateurs : 0.5% des sennes, migrants des ménages cultivateurs : 6% des sennes, migrants des ménages anciens cultivateurs : 2% des sennes, la moyenne est de 4%.
 29. D'autres enquêtes en cours montrent que, faute de division suffisante du travail familial, les deux secteurs agricoles et halieutiques étant en crise, leur cumul peut produire un déséquilibre plus grand.
 30. La zone "Nord Delta" ne comprenant que 3% des ménages permanents, on ne la prend pas en considération.

31. d'autant qu'on peut supposer que par définition, l'intensité des dons est sous estimée dans les déclarations des pêcheurs. Voir plus loin l'analyse des corrélations entre émigration définitive et richesse du ménage.
32. on y trouve aussi un fort taux de pratiques commerciales (10%)
33. dans le Diaka également, 27% d'abandon de pêche dans les mares et taux maximum de partants "à l'étranger" (30%), particulièrement en Côte d'Ivoire (23%), alors que les ménages n'ont pas une taille moyenne inférieure à ceux des autres zones sud.
34. Pour l'ensemble des ménages villageois 80% des "anciens pêcheurs" (abandon de la pêche comme activité principale) ont pris l'agriculture comme activité principale. Dans le cas spécifique du Djennéri il est donc encore plus probable qu'il s'agisse des mêmes.
35. les campements de la zone lacustre comptent plus de cultivateurs traditionnels ("depuis toujours") que ceux de la plaine centrale ; les campements du Djennéri comptent plus de nouveaux cultivateurs, ceux de Mopti plus d'anciens cultivateurs - variations prévisibles.
36. Chez les ménages ayant l'agriculture comme activité principale on trouve 35% de partants et 40% chez les propriétaires de boeufs de labour
37. Les Sorko - 5% de l'échantillon - envoient plus de partants, tous en Côte d'Ivoire et moins de migrants mais pour de plus longues campagnes, conformément à leur vocation agricole. Rappelons que les Somono sont pratiquement absents des MPC.
38. la différence intervient surtout, dans l'investissement, dans l'équipement pêche : voir chapitre 6.

39.

	SENNE	DIENE	GANGA	COMMERCE
1 H. MARIE	4	7	5	7
2 H. MARIES	5	14	8	11
PLUS DE 3 H	5	10	8	14

On néglige ici les ménages de célibataires - 4% de l'échantillon.

40. la supériorité des courts migrants dans les campements en regard des villages s'explique probablement par le fort taux de non cultivateurs et d'anciens cultivateurs et par le caractère plus court, en général, des migrations dans les campements.

-
41. Les indices de richesse, dont la valeur est relative, semblent néanmoins convaincants puisqu'ils se confirment mutuellement selon les grandes oppositions géographiques ou d'activités économiques.
 42. Contre 5% et 7% pour les cultivateurs traditionnels.
 43. on entend par là une substitution de l'agriculture à la pêche comme activité principale.
Sur l'ensemble de l'échantillon, 81% de ceux qui ont abandonné la pêche comme activité principale y ont substitué l'agriculture.
 44. qui, au contraire, ont un fort taux de substitution agricole
 45. Les barrages de diéné se sont multipliés depuis la sécheresse, particulièrement sur le Diaka. Ils sont, en général, à l'origine de pêches fructueuses et de fréquents conflits entre riverains - enquêtes en cours.
 46. Rappelons qu'on ne peut ici qu'estimer, du fait du double critère de la culture au campement et de la culture en saison froide, non isolables dans l'état actuel du dépouillement pour les différentes catégories de pêcheurs.
 47. Le dépouillement du second passage permettra de compléter les informations sur la migration.

Tableau 1 : Ventilation ethnique des ménages enquêtés

	Nombre	Bozo-Somon.	Autres ethnies
Ménages enquêtés	1563	72%	27%
Ménages permanents	1024	62%	38%
Permanents envoi migrants	215	85%	14%
Ménages temporaires	539	92%	6%

Tableau 2 : Ménages permanents Bozo et autres : milieu de pêche, agriculture ventilation par strate (en %).

	Nombre	Bief perm. %	Prat. agric. %	Depuis toujrs %	Amont %	Djen. %	Mopti %	Diaka %	Centre %	Lacs %	Aval %	Nord %
Ménages Bozo/Som.	637	55	70	59	25	11	23	8	12	13	5	3
Ménages autre	387	22	99	96	8	19	13	6	5	10	14	24

Tableau 3 : Ménages permanents Bozo-autres et villages mono/pluri ethniques : répartition par strates.

	MÉNAGES PERMANENTS			VILLAGES			
	Total	Bozo/Somo.	Autres	%	Bozo/Somo.	Mixtes	Autres seulement
Nombre	1024	637	387	101	21	53	26
Amont	190	83%	17%	16%	38%	57%	0%
Djennéri	143	50%	50%	13%	8%	84%	8%
Mopti	198	74%	26%	18%	28%	50%	22%
Diaka	73	67%	33%	8%	12%	75%	0%
Plaine centrale	98	79%	21%	7%	43%	14%	43%
Lacs	121	70%	30%	13%	38%	38%	23%
Aval	85	37%	63%	12%	0%	50%	50%
Nord	116	18%	82%	14%	0%	36%	64%

Tableau 4 : Types de migrants par strates

	NOMBRE DE M. T.	TYPES DE MIGRANTS			LIEU D'ORIGINE				DUREE	
		PETITS	MOYENS	GRANDS	AMONT	MOPTI	DJENNE	DIAKA	0-6 mois	≥ 7 mois
Delta	539	44	14	41	25	19	3	6	34	66
Amont	38	60	10	26	89	0	0	5	31	68
Djennér	12	42	42	17	0	0	67	0	33	67
Mopti	83	54	17	29	18	58	2	0	43	57
Diaka	30	70	23	7	17	0	0	83	47	53
Central	52	33	13	52	31	10	0	6	33	67
Lacs	278	41	14	43	16	17	2	1	33	67
Aval	45	18	0	82	47	0	0	0	15	84
Nord	1	()	()	()	()	()	()	()	()	()
Gd. MIGR.	222	//////	//////	//////	48	22	4	2	24	76
AUTRES M.	312	//////	//////	//////	12	17	3	8	45	55

Tableau 5 : Répartition des différents types de migrants (en %).

	NOMBRE	Amont %	Djen. %	Mopti %	Diaka %	Centre %	Lacs %	Aval %	Nord %
% MT Delta	539	7	2	15	6	10	52	8	2
Gds Migrants	222	4	1	11	1	12	54	17	0
MT origine amont	136	25	0	11	4	12	33	15	0
Origine Konna/Mopti	100	0	0	48	0	5	47	0	0

Tableau 6 : Equipements des différents types de migrants (en %).

	NOMBRE	FILET	LIGNES	SENNES	EPERVI	PIROGUE	PINASSE	DUREE MIGRAT.	
								< 7	≥ 7
Gd migrant	222	83	46	25	40	69	24	24	76
Moy. migr.	77	89	72	8	38	86	6	46	54
Pet. migr.	235			8	25			40	60
Origine amont	136	82	34	27	54	66	31	20	80
Origine Konna/Mopti	100	86	71	--	23	79	15	--	--

Tableau 7 : Types de migrants : activités (en %)

	NOMBRE	Pêche seule saison froi	Agriculture sais. froi.	Agricul. campement	Récolte	Embauche pêche	Locat. pêche
Gd migrants	222	82	15	12	11	25	9
Petits et moy. migrants	312	57	42	34	30	10	3
Petits migrants	235	53	43	44	40	8	4
Moyens migrants	77	67	27	5	3	16	4
Origine amont	136	91	9	10	7	22	7
Origine Mopti/Konna	100	--	--	--	--	21	-

Tableau 8 : Pratiques agricoles / migrations (en %)

	NOMBRE	0-6 mois	7-8 mois	9-11 mois	> 11 mois	PM	MM	GM	Résid. cultur.
Pas agricul.	232	36	28	30	6	22	15	61	5
Agri. camp.	134	23	26	37	13	77	3	19	7
Pêche seule saison froi	364	32	29	32	7	34	14	50	10
Agriculture saison froi	167	36	24	28	11	64	15	20	18
Récolte	119	21	26	39	13	78	2	20	6

Tableau 9 : Migration/ agriculture/ réserve. (en %)

	NOMBRE	Pas céréales	céréales 1-2 mois	Céréales + de 2 mois	Agri. saison froide	Agricult. campement	Récol- tes
Gd. migrant	222	55	27	18	15	12	11
Pt. migrant	235	61	31	7	43	44	40
Pas agricul	405	61	29	10	////	////	////
Récoltes	119	52	34	13	////	////	////
moins de 3 mois	39	74	25	0	13	0	0
4 à 6 mois	143	58	34	8	34	21	17
7 à 8 mois	146	52	29	19	25	24	21
9 à 11 mois	166	60	28	13	28	25	28
plus de 12 mois	45	75	24	0	40	40	35

Tableau 10 : Ancienneté au campement/ culture/ familles.

	NOMBRE	DATE D'INSTALLATION		
		1980 - 87	1973 - 80	AVANT 1973
culture campement		25	16	59
Petits migrants	235	31	17	52
Moyens migrants	77	57	11	31
Grands migrants	222	43	13	43
1 homme marié	394	46	15	39
2 hommes mariés	100	27	17	56
3 hommes et plus	45	20	9	71

Tableau 11 : Ancienneté au campement/ culture/ familles.

	NOMBRE	%	Agricult. sais. froi	Agricult. campement	Migrat. <9 mois	Migrat. >9 mois
installé 80-87	216	40	25	14	75	25
installé 73-80	80	15	30	22	62	38
installé av.73	243	45	27	35	48	52

Tableau 12 : Famille, migration, activité.

	NBRE	M I G R A T I O N				M I G R A N T			C A M P E M E N T	
		< 6 mois	7-8 mois	9-11 mois	> 11 mois	Petit	Moyen	Grand	Après 73	Avant 73
célibataires	25	52	20	24	4	48	12	40	64	36
1 H marié	369	35	25	32	8	43	14	41	60	40
2 H mariés	100	33	30	25	12	47	19	34	44	56
3 H et plus	45	16	38	40	7	36	4	60	29	71
Chef ménage	435	32	27	32	9	42	14	43	52	48
Envoi Père	52	48	23	27	2	46	19	34	75	25
Envoi Frère	44	41	32	20	7	48	16	34	59	40

Tableau 13 : Famille, migration, activité.

	NBRE	Chef ménag. au village	Adultes village	Agricult sais. froid	Agricult campement	Embauche agricult	Commer	Embauch pêche	Senne	Oiéné	Epervier	Xubiseu
célibataires	25	72	0	24	16	4	12	16	16	20	60	32
1 H marié	369	77	16	31	24	9	7	15	12	16	32	10
2 H mariés	100	90	8	24	35	20	4	17	10	13	27	9
3 H et plus	45	98	4	31	20	9	13	25	42	13	42	13
Chef ménage	435	////////	8	30	27	10	7	16	15	15	32	11
Envoi Père	52	////////	27	13	13	8	13	17	19	1	35	15
Envoi Frère	44	////////	32	27	23	21	2	18	7	25	41	7

Tableau 14 : Proportions de ménages détenteurs d'engins selon leur taille, leurs migrations, leurs activités agricoles.

	NBRE	cultures campement	pas cult campement	célibat.	1 H marié	2 H mariés	3 H mariés	Chef de Ménage	envoi Père	envoi Frère	Petit migr.	Moyen migr.	Grand migr.
%		25	75	5	68	19	8	80	10	10	44	14	41
SENNE	79	24	76	5	58	13	24	83	13	4	23	8	70
DIENE	85	33	67	6	72	15	7	80	7	13	41	15	42
EPERVIE	178	12	88	8	66	15	11	79	10	10	33	16	50
XUBISEU	60	22	78	13	62	15	10	82	13	5	45	15	40

tableau 15 : Emigration, migration d'après la taille, l'ethnie, l'activité

	Effectifs	Emigration définitive				Migration de pêche				pas hommes mariés	1 homme marié	2 hommes mariés	+ de 2 hommes mariés
		Total	Etranger	Côte Ivo	Mali	Total	0-4 mois	5-6 mois	>7 mois				
MPV / MPC	331/306	28/ 21	15/ 12	12/ 6	16/ 10	27/ 30	6/ 15	8/ 4	14/ 11	5/ 3	52/ 56	24/ 24	19/ 17
Ménag. célib	16/ 10	19/ 20	13/ 10	6/ 0	6/ 10	12/ 20	0/ 20	12/ 0	0/ 0	////////	////////	////////	////////
1 h. marié	173/172	24/ 17	26/ 9	14/ 5	12/ 9	16/ 14	3/ 8	4/ 12	9/ 5	////////	////////	////////	////////
2 h. mariés	80/ 73	30/ 29	16/ 16	12/ 8	16/ 14	36/ 48	14/ 22	7/ 10	15/ 15	////////	////////	////////	////////
plus de 2 h.m	62/ 51	40/ 22	15/ 14	8/ 6	31/ 12	52/ 63	3/ 20	18/ 8	31/ 26	////////	////////	////////	////////
Bozo	254/292	30/ 20	14/ 11	11/ 5	17/ 11	29/ 30	6/ 15	7/ 4	15/ 11	5/ 3	47/ 55	27/ 24	21/ 17
Somono	62/ 11	27/ 36	16/ 36	15/ 18	14/ 0	26/ 36	5/ 18	11/ 9	10/ 9	5/ 0	63/ 73	18/ 9	14/ 18
Activ 1=pêche	280/280	28/ 20	15/ 11	12/ 8	16/ 11	29/ 32	6/ 15	8/ 5	14/ 12	4/ 2	53/ 57	24/ 23	19/ 17
Activ 1=agric	37/ 14	35/ 35	22/ 21	13/ 21	22/ 14	19/ 7	3/ 0	8/ 0	8/ 7	5/ 0	54/ 43	22/ 50	19/ 7
Pas d'agricul	59/125	31/ 19	8/ 10	8/ 4	23/ 10	39/ 31	15/ 20	15/ 6	8/ 6	8/ 4	46/ 56	23/ 24	23/ 16
Ancien cultiv	33/ 55	24/ 22	10/ 13	7/ 6	14/ 11	61/ 43	14/ 32	21/ 0	21/ 11	4/ 9	38/ 43	28/ 30	31/ 17
Cultivateurs	273/181	29/ 21	17/ 12	13/ 6	16/ 10	22/ 27	4/ 9	5/ 4	13/ 13	5/ 2	55/ 59	23/ 22	17/ 17
Nouv. cultiv	17/ 52	42/ 23	42/ 12	33/ 2	0/ 14	42/ 19	17/ 9	8/ 2	17/ 7	0/ 5	42/ 51	33/ 19	25/ 26
Prop. boeufs	67/ 21	33/ 48	16/ 38	13/ 23	24/ 14	25/ 57	3/ 24	6/ 9	16/ 24	3/ 0	37/ 29	28/ 29	31/ 43
Commerce	39/ 24	47/ 14	21/ 10	16/ 5	29/ 5	24/ 43	5/ 24	13/ 5	5/ 14	3/ 9	42/ 43	34/ 19	21/ 29

tableau 16 : Activité agricole d'après la taille des ménages,
 l'ethnie, la migration de pêche.

	effectifs	Nouveaux cultivat.	Anciens cultivat.	Cultiva- teurs	Cultiva- teurs trad	Nouveaux cultivat.	Boeufs labours	Recolte % cultiv.
M.P.V / M.P.C	331/306	18/41	10/15	82/59	76/41	5/14	20/7	82/77
0 Homme marié	16/10	19/70	6/40	81/30	81/10	0/20	12/0	77/33
1 Homme marié	173/172	13/38	6/15	87/62	81/45	5/17	14/3	86/78
2 Hommes mariés	80/73	21/45	14/22	79/55	71/42	6/11	24/8	78/77
3+ Hommes mariés	62/51	26/39	16/18	74/61	66/35	6/25	34/18	78/77
Bozo	254/292	20/	11/	80/	74/	4/	20/	80/
Somono	62/11	12/	10/	87/	76/	11/	27/	90/
Pas migration pêche	202/203	12/38	5/15	88/62	82/42	5/19	21/4	88/83
Migration pêche	91/93	32/49	20/25	68/51	60/40	6/11	18/13	64/61
Migration < 7 mois	45/59	44/58	27/27	55/42	49/29	7/14	13/12	56/56
Migration > 7 mois	46/34	22/32	17/21	78/58	71/59	4/9	24/15	72/69

tableau 17 : Emigration, migration et envois de dons au chef de ménage.

		Don non membre	Don membre
Emigrants définitifs	0	2/3	8/4
	1	14/24	12/12
	2-3	30/10	10/20
	Etranger	5/21	15/18
	Côte d'Ivoire	11/31	19/19
	Mali	29/10	9/10
Pas de migration de pêche		6/6	4/3
Migration de pêche	< 7 mois	7/3	24/16
	> 7 mois	11/12	22/12

tableau 18 : Emigration (partants définitifs et migration de pêche dans m.p.v/m.p.c.

	Effectifs	Emigrants définitifs				Migration de pêche				Don non membre	Don membre
		total	Etranger	R.C.I	Mali	Total	0-4m	5-6 m	7 mois+		
M.P.V.	331	28	15	12	16	27	6-	8	14	7	9
M.P.C	306	21	12	6	10	30	15-	4	11	6	6
Amont	81-77	33-18	9/4	7/1	25/16	52/34	12-14	19-5	21-14	21-9	19-5
Jenneri	35-36	34-39	14/33	9/28	23/14	29/25	3-0	12-3	14-22	6-22	9-17
Mopti	60-86	33-24	18/17	12/6	22/8	30/42	2-30	7-2	21-9	2-2	8-9
Diaka	30-19	43-5	30/0	23/0	17/5	30/53	20-21	3-26	7-5	7-5	0-0
Centre	45-32	20-19	20/9	18/3	4/9	4/6	0-0	0-3	4-3	0-3	2-0
Lac	39-45	15-18	10/7	10/0	5/11	18/18	3-9	3-0	13-11	0-0	8-4
Aval	30-1	17-	17/	17/	3	7	0	3-	3-	0-0	7-0

tableau 19 : Strates : culture, taille des ménages.

	Effectifs	Non cultiva.	Anciens cultiva.	Cultiva- teurs	Cultiv. tradit.	Nouveaux cultiv.	Boeufs labour	Recolte % cultivat.	0 homme marié	1 homme marié	2 hommes mariés	3+hommes mariés
M.P.V./M.P.C.	331/306	18/41	10/15	82/59	76/41	5/14	20/7	82/77	5/3	52/56	24/24	19/17
Amont	81/77	36/51	22/22	64/49	50/31	11/18	16/4	58/	5/4	35/47	27/29	33/21
Jenneri	35/36	9/19	0/8	91/81	86/47	6/31	43/25	97/	9/3	37/44	34/31	20/22
Mopti	60/86	20/49	13/26	80/51	75/41	3/10	22/9	83/	5/2	50/51	25/27	20/20
Diaka	30/19	23/53	7/10	77/47	73/32	3/16	13/0	35/	7/5	43/47	30/32	20/16
Centre	45/32	0/44	0/22	100/56	96/34	4/22	36/0	100/	2/6	73/78	18/12	7/3
Lac	39/45	15/24	10/9	85/76	85/60	0/13	8/2	100/	3/0	64/78	20/11	13/11
Aval	30/1	0/	0/	100/	97/	0/	3/	100/	3/	73/	20/	3/

tableau 20 : Strates : activités, absence activités, richesses.

	Effectifs	Abandon pêche prin	Abandon agr. princ	Commerce	Radio	Vélo	Mobylette	1 pirogue	2 pirogues +	Pinasse
M.P.V. / M.P.C.	331/306	8/5	5/4	12/8	20/21	10/14	9/10	48/54	15/17	6/12
Amont	81/77	10/1	2/5	19/8	25/21	25/15	19/9	38/51	15/17	18/6
Jenneri	35/36	31/17	0/0	5/3	3/0	31/58	6/11	26/42	3/33	0/8
Mopti	60/86	3/2	8/2	12/12	18/27	17/7	15/16	53/53	13/9	2/27
Diaka	30/19	0/10	17/0	27/21	17/21	3/10	0/10	57/47	13/26	3/0
Centre	45/32	0/0	2/12	4/3	31/31	0/3	7/3	62/65	27/16	2/0
Lacs	39/45	3/9	2/2	10/4	15/16	0/0	5/2	67/60	18/20	3/11
Aval.	30/1	3/0	13/	0/	17/	0/	0/			

tableau 21 : Richesse d'après la taille du ménage, la migration et l'agriculture.

		Effectifs	Radio	Vélo	Mobylette	1 pirogue	2 pirogues +	Pinasse	Boeufs labour
M.P.V./M.P.C		331/306	20/21	10/14	9/10	48/54	15/17	6/12	20/7
0 homme marié		16/10	13/0	12/0	0/0	44/40	0/10	0/10	15/0
1 homme marié		173/172	20/15	6/10	5/6	51/64	11/11	4/8	17/6
2 hommes mariés		80/73	20/23	11/20	11/16	49/41	22/25	2/18	30/15
3 + hommes mariés		62/51	24/39	19/18	21/14	39/37	19/29	19/22	46/29
Emigrants définitifs	0	237/242	22/20	9/12	8/9	47/55	16/15	5/13	23/8
	1	56/41	14/24	12/15	12/17	48/54	9/24	14/5	30/21
	2-3	38/23	20/20	10/30	10/0	53/30	20/25	3/25	22/33
	Etranger	40/33	17/24	10/24	7/9	60/45	7/24	10/15	17/33
	Côte d'Ivoire	37/16	16/19	5/44	11/0	57/44	11/25	5/6	27/40
	Mali	44/30	16/20	18/10	16/27	43/47	16/27	11/10	33/11
Pas de migration de pêche		202/203	20/17	8/12	8/9	48/59	14/14	5/9	24/7
Migration pêche	≤ 7 mois	45/59	18/34	18/14	15/15	55/39	11/24	9/24	24/28
	≥ 7 mois	46/34	26/21	13/24	11/6	41/44	22/29	11/12	30/22
Bozo		254/292	21/	11/	9/	50/	16/	6/	25/
Somono		62/11	18/	8/	11/	42/	13/	5/	31/
Commerce		39/24	13/24	16/14	13/14	47/57	21/19	5/9	30/14
Non cultivateurs		59/125	27/24	7/6	10/11	41/56	14/12	14/15	
Anciens cultivateurs		33/55	34/33	7/4	17/13	31/56	14/15	21/11	
Cultivateurs tradit.		251/127	15/17	4/17	0/7	50/53	8/18	8/10	22/11
Nouveaux cultivateurs		17/52	11/21	35/25	23/14	41/44	18/30	12/14	33/7
Boeufs de labour		67/21	22/24	16/43	16/5	40/38	19/29	7/14	

tableaux 22, 22 BIS : Ancienneté du ménage (accès à la chefferie)
Palette des activités, richesse.

	Effec	migr.	migrnt etran.	migrnt Mali	agric. pale	Aband. pê.pale	cult. tradts	Ancien cultiv	Nouveau cultiv	Propri. beoufs	Migrat. pêche	Comm.	vélo	mobyl.	+2 pirog.	pinas- ses
M.P.V./M.P.C.	331/306	28/21	15/12	16/10	11/5	8/5	76/41	10/15	5/14	20/7	27/30	12/8	10/14	9/10	15/17	6/12
1980-1987	72/71	22/17	10/6	14/11	14/3	12/3	69/34	14/17	/14	21/6	22/22	15/3	12/17	1/9	8/11	6/14
1973-1980	69/72	35/22	23/14	16/10	10/3	9/3	83/43	4/15	/15	27/7	22/25	12/8	9/12	13/14	17/22	3/4
1963-1973	78/75	26/20	9/12	18/11	6/10	5/12	73/44	10/13	/19	11/8	33/33	10/11	13/9	13/9	18/17	9/13
Avant 1963	96/82	30/24	20/13	14/11	6/4	7/4	78/46	11/15	/19	21/7	29/38	10/10	8/17	10/8	10/17	8/17

	0	1	2	3 + H.M.
1980-1987	17/8	58/63	11/20	14/8
1973-1980	3/1	48/64	30/23	19/11
1963-1973	13/3	61/52	19/29	18/16
Avant 1963	0/1	46/48	30/23	24/27

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES

CONSULTES

- BA (H.), DAGET (J.), 1984 - L'Empire peul du Macina (1818-1853). Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales - Nouvelles Editions Africaines. Paris-Abidjan.
- BLANC (M.), DAGET (J.), RUBENTON (F. d'), 1955 - Recherches Hydrobiologiques dans le bassin du Moyen Niger. Bull. IFAN, XVII (3), ser. A.
- BLANC (M.), DAGET (J.), RUBENTON (F. d'), 1955 - L'exploitation des eaux douces dans le bassin du Moyen Niger. Bull. IFAN, XVII (4), ser. A.
- CLAIRIN (R.), 1985 - Contribution à l'analyse des données démographiques imparfaites des pays africains. IDP, INED, INSEE MINICOOP ORSTOM, Paris.
- CLAIRIN (R.) et CONDE., 1986 - Manuel sur les méthodes d'estimation des statistiques démographiques imparfaites. OCDE.
- DAGET (J.), 1949 - La pêche dans le Delta Central du Niger. Journal de la société des Africanistes, XIX (1), pp: 1-79.
- DAGET (J.), 1950 - La pêche dite Yaya. Congrès et pêcheries Union Française Outre-Mer. Marseille.
- DAGET (J.), 1954 - Les poissons du Niger Supérieur. Mémoire IFAN n° 36, Dakar.
- DAGET (J.), 1956 - La pêche à Diafarabé. Etude monographique. Bull. IFAN, XVIII (1-2), pp:1-97.
- DIARRAH-SANANKOUA (F.), 1982 - L'organisation politique du Macina (Dina) 1818-1862. Thèse de 3eme cycle, Université Panthéon-Sorbonne.
- DEROO (M.), DUSSAIX (A.M.), 1980 - Pratique et analyse des enquêtes par sondage. PUF, Paris.
- FRONTIER (S.), 1983 - Stratégies d'échantillonnage en écologie. Masson, Paris.
- GALLAIS (J.), 1967 - Le Delta Intérieur du Niger et ses bordures. Etude de géographie régionale. Mémoire IFAN n° 78, 2 tomes. Dakar.
- GALLAIS (J.), 1984 - Hommes du Sahel. Le Delta Intérieur du Niger 1960-1980. Flammarion, Paris.
- HERMAN (J.), 1986 - Analyse des données qualitatives. Masson, Paris.
- HILL (A. G.), JEMAI (Y.), THIAM (A.), 1985 - Population, santé et nutrition au Sahel. The London School of Hygiene & Tropical medicine. Londres.

- IFO-INSTITUT - BECIS.** 1983 - Développement de la pêche fluviale au Mali. Evaluation de l'Opération Pêche Mopti. München, IFO-Institut.
- KASSIBO (B.),** 1983 - Histoire et sens du pouvoir dans le Korondougou. Thèse de 3 cycle EHESS.
- MALZY (P.),** 1946 - Les Bozo du Niger et leurs modes de pêche. Bull. IFAN, VIII (1-4).
- MISOES (Mission Socio-Economique du Soudan),** 1961 - Enquête budgétaire dans le Delta Central Nigerien (zone inondée - Office du Niger). INSEE, Paris.
- MISOES (Mission Socio-Economique du Soudan),** 1960 - La pêche et données économiques diverses. Rapport Provisoire n° 6. INSEE, Paris.
- ONU. Commission des Nations Unies pour l'Afrique / Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.** 1974 - Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique. E / CN 14/CAS.7/17/Rev. 2, septembre 1974.
- OUIDOU NASSOUR (G.),** 1981 - Etude sur la mortalité infantile et juvénile dans le Sahel. Institut du Sahel.
- WALTISPERGER (D.),** 1976 - La mortalité. INED, INSEE MINCOOP ORSTOM, Paris.

GLOSSAIRE

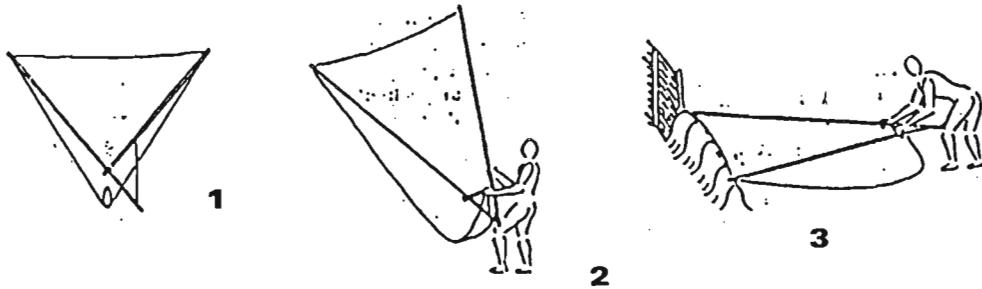
CAMPMENT PERMANENT	Agglomération dont la quasi totalité des personnes pratiquent la pêche, et/ou la transformation du poisson. La majorité des habitants y résident en permanence.
CAMPMENT TEMPORAIRE	Agglomération formée en quasi totalité par des personnes pratiquant la pêche et/ou la transformation du poisson et occupée une partie de l'année seulement.
CONCESSION	Ensemble de constructions à usage divers, généralement entouré d'une clôture. Elle peut être tout d'un bloc, ceinte d'une clôture unique ou constituée par un ensemble de constructions indépendantes, c'est à dire non obligatoirement entourée par un mur ou une haie unique. La concession peut se réduire à une seule construction.
CONCESSION PERMANENTE	Lieu de résidence habituelle, même s'il est délaissé une partie de l'année. Cette concession permanente peut se trouver dans un village ou un campement. Le concept de concession permanente s'oppose donc à celui de concession temporaire.
CONCESSION TEMPORAIRE	Concession qui est occupée au moment de l'enquête mais qui ne correspond pas à la résidence habituelle des occupants. Ex : concession installée provisoirement dans un campement (qu'il soit temporaire ou non) pour une pêche ou pour une partie d'une campagne de pêche. Le caractère temporaire de la concession n'a de rapport ni avec le type de construction (béton, banco, paille, ...), ni avec le type d'agglomération. Il n'a de rapport qu'avec la durée limitée de son occupation.
CHEF DE CONCESSION	Autorité dont se réclament les membres de la concession. Peut éventuellement être une femme.
MENAGE	Groupe social caractérisé par un habitat commun (même concession) et une "préparation" commune des repas : une ou plusieurs femmes préparent pour le groupe. La prise en commun des repas n'est pas un critère suffisant. Ce groupe est en général constitué d'un homme marié (chef de ménage), son (ses) épouse(s) et de ses propres enfants et éventuels dépendants (mariés ou non). Il correspond dans la zone d'enquête à la notion de marmite (xuori) ou de foyer (tuman, gwa). A l'intérieur d'une concession, un frère ou un fils marié, une femme et ses enfants ou, éventuellement, une personne seule peuvent constituer autant de ménages à part s'ils préparent séparément.
MENAGE PERMANENT	Ménage situé, en général, dans une concession permanente.
MENAGE TEMPORAIRE	Ménage situé, en général, dans une concession temporaire.

CHEF DE MENAGE	Autorité dont se réclament les personnes préparant la nourriture ensemble.
QUARTIER	Sous-ensemble d'une ville ou d'un village identifié comme tel par la population.
REDRESSEMENT	Opérations mathématiques effectuées pour obtenir des estimations correctes (statistiquement représentatives du Delta) à partir de données brutes biaisées par le plan de sondage (cf. chapitre 3).
RESULTATS BRUTS	Résultats représentant directement les données issues de l'enquête, sans redressement.
VILLAGE	Agglomération dont l'habitat présente un caractère permanent et dont au moins une partie de la population réside en permanence. A ses origines, une agglomération peut avoir été un campement dont au moins une partie de la population s'est sédentarisée par la suite. En cas de doute, on a laissé à la population le soin de définir le type d'agglomération (village ou campement) en privilégiant toutefois le village (si les jeunes générations prétendent qu'il s'agit d'un village et non d'un campement).

PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE UTILISES DANS LE DELTA

SENNE	<u>Joba; Samajo; Sehou xolo; Seqou buru.</u> Grand filet muni de gros flotteurs et de lests, souvent d'une poche. Il barre le fleuve à partir d'une extrémité tenue à la rive. Puis 2 équipes le tirent à terre, les uns hâlant la ralingue supérieure, les autres la ralingue inférieure, de façon à enfermer le poisson dans la poche. Il nécessite la participation d'au moins une dizaine de personnes et s'utilise seulement aux basses eaux.
XUBI SEHOU	<u>Kubi Sehou; Biri jo; Kipi; Kipi sehou; Fourrier.</u> Sorte de petite senne, <u>sans flotteurs</u> et très lestée, apparue dans les dix dernières années. Elle est courte (80 à 120 yards environ), ne barre pas le fleuve et peut être manipulée par un seul pêcheur ou deux. Elle se manoeuvre <u>très lentement</u> , de façon à enfermer le poisson qu'on "recouvre" ensuite en tirant la partie supérieure vers la rive. On dit qu'on le fait "étouffer". Cette petite senne ne s'utilise également qu'aux basses eaux.
FILETS MAILLANTS	Terme très général indiquant que le filet est formé de mailles où les poissons viennent se prendre. Les filets sont pourvus de flotteurs, de lests et ont différents maillages selon le type de poisson visé. Contrairement aux sennes, il s'agit d'un engin passif. On distingue schématiquement :
FILETS DORMANTS	<u>Bamajo; Taani Sehou; Sow.</u> Les filets dormants sont tendus en fin de journée, entre des piquets. On les relève le matin. Ils s'utilisent aux hautes eaux dans les plaines, puis dans le fleuve quand

une forme de V ou de Y (voir figures). La poche peut être fermée, percée ou encore munie d'un réservoir. La taille de maille est variable.



Ils peuvent être manoeuvrés à pied ou en pirogue, on note de nombreux types d'utilisation.

Par convention, on utilise le terme **ganga** uniquement pour le filet triangulaire dont on se sert en début de décrue (octobre à décembre) pour pêcher principalement le **tinéni** à des barrages spécialement aménagés dans les plaines. Pour tous les autres filets triangulaires on utilise le terme **swana**.

EPERVIER

Filijo.

Filet circulaire, lesté de plombs, avec une amarre centrale. Lancé par le pêcheur, il s'étale à la surface de l'eau puis, en s'enfonçant, coiffe le poisson comme une cloche. Le pêcheur le remonte ensuite à l'aide de l'amarre.

PALANGRES

Ganqari; Jan.

Ce sont des lignes à hameçons multiples. Chacun d'entre eux est monté sur un avançon de cinq à dix centimètres. Fixée à une extrémité à un piquet, soutenue par des flotteurs et maintenue par des plombs, la ligne est tendue entre deux eaux. Les poissons s'accrochent en passant près des hameçons non appâtés. L'usage d'appât peut cependant se rencontrer, tout particulièrement en début de crue. Les palangres sont utilisées toute l'année, jusqu'aux très basses eaux.

KOW

Grand cordage de liane et de paille tordue, tressé d'herbes dont les poissons sont friands. On le tend à la surface d'un marigot ou d'un fleuve et on capture les poissons qui viennent y manger la nuit, principalement aux hautes eaux.

FILET A DEUX MAINS

Boloflajo; Kobajo; Lenkoa; Jamono.



Filet à poche avec une armature de bois en forme de Y. Le pêcheur en a un dans chaque main et capture le poisson en amenant les deux ouvertures l'une contre l'autre. Autrefois associé à des barrages en début de cycle, il est maintenant surtout utilisé à l'étiage, dans les mares ou le lit mineur des fleuves, notamment par les agriculteurs.

Les eaux baissent, jusqu'à l'étiage.

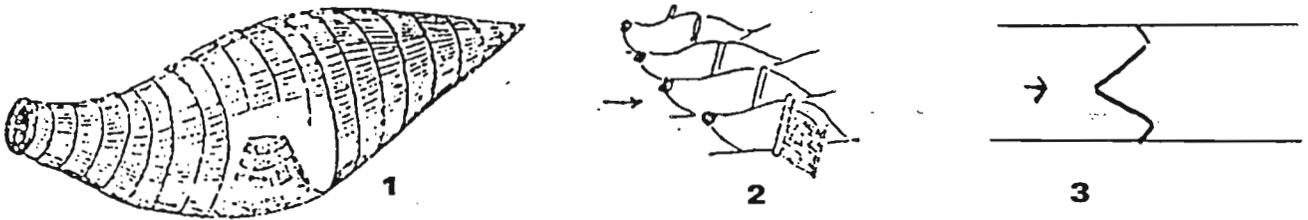
FILETS DERIVANTS

Fèlèfèlèjo; Pelènpèlèn Sehou; Tèèni ou Tèmi.

Comme l'indique leur nom, on les fait dériver, soit entre deux pirogues, soit entre une pirogue et un gros flotteur. Ils sont utilisés en début de crue, principalement aux hautes eaux, surtout par les Somono et les pêcheurs bozo installés sur le fleuve.

DIENE ou DYANYA

Très grande nasse pouvant mesurer trois mètres de long et jusqu'à deux mètres de diamètre. L'armature est faite de cerceaux de bois, la paroi anciennement faite de nervures de rônier est maintenant remplacée par du filet la plupart du temps. Le poisson entre par l'ouverture située en bas et au milieu (voir figure 1). Les nasses sont disposées en barrage (figure 2), fixées avec des piquets, jointes par des herbes et des branchages. Le barrage, en forme de V (figure 3), peut compter une centaine de nasses. Les diénés sont utilisés à la décrue, entre novembre et janvier principalement. On peut également en trouver à l'étiage.



DURANKORO

Jiqijaqa; Joka; Gura.

Petite nasse appâtée de forme tronc cône, à armature en bois recouverte de filet. Son diamètre inférieur est d'environ 50 cm pour une hauteur équivalente. Elle s'utilise presque toute l'année sauf aux plus hautes eaux, dans les



plaines, au bord des fleuves, en barrage sur de petits bras à l'étiage. Cette petite nasse est apparue dans les dix dernières années et est utilisée notamment par les femmes.

PAPOLO

Nasse de forme presque cylindrique, pouvant avoir 60 cm de diamètre et jusqu'à trois mètres de long (mais des types plus petits apparaissent). Elle s'utilise à la montée des eaux, dans les marigots principalement.



GANGA

Falé; Gamu; Gambo; Swanya; Sônôn; Sonyo; Sonyé.

Ce sont des filets triangulaires comportant une poche maintenue ouverte par deux perches de bois pouvant avoir